

## L'Honneur de l'esprit<sup>1</sup>: de la « République des mathématiques »

« Le duc de Vendome est icy defrayé par le Roy. Nos princes se sentent agravie par luy, car le duc d'Arschot et aultres princes l'estant allé bienvenir, il les a licentié sans les acompaigner comme si ce fussent esté ses vassaux, ce qui ne ressent la courtoisie françoise. [...] Ce sont pointilles du monde, que je vous récité pour les nouvelles de nostre Cour, et les servir pour leur qualibré<sup>2</sup>. »

Parmi les informations de toutes sortes qu'échangent, de Bruxelles, d'Aix, de Toulouse, de Paris, Marin Mersenne et ses correspondants, les mœurs aristocratiques bénéficient à première vue de la même curiosité distanciée que le poids de l'étain calciné ou les babillages d'un enfant sans langue : elles valent bien d'être décrites en quelques lignes, détails concrets à l'appui, peut-être même d'être engrangées pour des livres à venir ; mais c'est de l'extérieur qu'elles sont appréhendées. « Voir les actions humaines dans les Cours des Grands », car ceci n'offre pas moins de charmes que de « feuilleter des livres dans une chambre »<sup>3</sup>, voici ce à quoi le studieux minime Jean François engage Mersenne vers 1626. Observateurs de préséances comme ils le sont de monnaies ou de comètes, parfois témoins, parfois juges, ces premiers savants modernes ne seraient-ils jamais acteurs de la mêlée du monde ?

En fait, ni Mersenne, ni le chimiste Jean-Baptiste Van Helmont qui l'informe sur le duc de Vendôme ne sont de simples collectionneurs de choses singulières et le jeu complexe des mécénats emboîtés a tôt fait de manifester la rentabilité potentielle des connaissances sur les statuts :

« Afin de parler operativement, vous m'escrivez qu'il y a un personnage de qualité qui m'offre que quand le Roy ne me recompense, me donnerait pour la

---

<sup>1</sup> Ce titre est un clin d'œil à une assertion célèbre du mathématicien allemand Carl Jacobi : « Il est vrai que M. Fourier avait l'opinion que le but principal des mathématiques était l'utilité publique et l'explication des phénomènes naturels ; mais un philosophe comme lui aurait dû savoir que le but unique de la science c'est *l'honneur de l'esprit humain* et que sous ce titre, une question de nombres vaut autant qu'une question de système du monde » (lettre à Adrien-Marie Legendre du 2 juillet 1830, Carl Gustav JACOBI, *Gesammelte Werke*, éd. Borchardt, Berlin, Reiner, 1882-91, vol. I, p. 454-5, nos italiques). Souvent invoquée pour illustrer le développement des mathématiques pures, l'expression a encore fourni à la fin du XX<sup>e</sup> siècle le titre d'un ouvrage de popularisation écrit par l'un des fondateurs du groupe Bourbaki et des promoteurs de la réforme de l'enseignement des mathématiques dites « modernes » (Jean DIEUDONNÉ, *Pour l'honneur de l'esprit humain : les mathématiques aujourd'hui*, Paris, Hachette, 1988). Nous en détournons bien sûr le sens.

<sup>2</sup> Jean-Baptiste Van Helmont à Mersenne, 1<sup>er</sup> mars 1631, *Correspondance du P. Marin Mersenne*, éd. Mme Paul Tannery, Cornelis de Waard, Bernard Rochot, Armand Beaulieu, Paris, Beauchêne, puis Ed. du CNRS, 1932-88, vol. III, p. 139.

<sup>3</sup> *Correspondance du P. Marin Mersenne, op.cit.*, vol. I, p. 444.

verité de mes propositions deux cents mille escuz. Nous sommes doncques d'accord et nous en ferons un [accord] par escrit à ma venue et je n'oublieray d'en recompenser vostre couvent<sup>4</sup>... »

Voici Van Helmont plein d'espoir, mais c'était oublier que ces propositions visaient à guérir la stérilité du couple royal et concernaient donc une affaire d'Etat : « le faict touchoit au Roy pour la recompense et non pas à un particulier »<sup>5</sup> et le personnage de qualité retire son offre si libérale. Même en matière de remèdes, même pour le bien public, le choix des intermédiaires est une affaire délicate. Mersenne, fort désireux de s'ouvrir les portes des bibliothèques lointaines, l'apprend lui aussi à ses dépens : ses liens avec Claude-Nicolas Fabri de Peiresc, et l'appui de Pierre Gassendi auprès de celui-ci, facilitent son entreprise, mais Mersenne n'estime pas toujours parfaitement la distance sociale entre Peiresc et son objectif. « Je n'ay pas assez de credit vers le prince de Joinville », lui réplique Peiresc au beau milieu d'intercessions fructueuses, « pour l'employer à obtenir permission de coppier le livre que vous demandez<sup>6</sup>. » Ce qui est en jeu est d'ailleurs plus subtil que le simple appui d'une personne de rang suffisamment élevé, car Peiresc évoque dans la même lettre un autre cas où le crédit du pape lui-même ne suffit pas à lui obtenir la communication d'un livre. L'accès aux pensions, bien sûr, mais aussi l'accès à l'information et à l'action savantes peuvent donc nécessiter une compréhension fine des hiérarchies et des proximités, du tissu serré d'obligations réciproques où pourra se glisser, parmi d'autres, la requête pour un privilège ou pour un manuscrit astronomique rare.

## Une République des savoirs et des talents ?

Cette tension se communique à l'historiographie où deux pôles semblent aimer les représentations : l'un met l'accent sur le brassage et l'uniformisation des conditions et des statuts qui s'opèrent dans les cercles lettrés du XVII<sup>e</sup> siècle, l'autre sur les traces profondes de l'ordre social et des structures de pouvoirs dans les activités savantes.

« On trouverait encore dans Tallemant la preuve qu'au dix-septième siècle, comme aujourd'hui même, les écrivains se recrutaient dans toutes les classes de

---

<sup>4</sup> *Correspondance du P. Marin Mersenne, op. cit.*, vol. III, p. 106.

<sup>5</sup> *Correspondance du P. Marin Mersenne, op. cit.*, vol. III, p. 152.

<sup>6</sup> *Correspondance du P. Marin Mersenne, op. cit.*, vol. III, p. 501-2. Mersenne avait écrit à Gassendi le 5 janvier 1633 : « Je vous remercie de la faveur que vous m'avez faite auprès de M. de Peiresc [...] S'il en réussit quelque réponse favorable, j'augmenteray mes actions de grâce », *Correspondance du P. Marin Mersenne, op. cit.*, vol. III, p. 355. Le prince de Joinville est Charles de Lorraine, gouverneur de Provence.

la société [...] Toutes les origines, toutes les conditions, tous les rangs sont mêlés dans les premiers choix des Académiciens [...] La frontière entre les diverses conditions sociales est assez mal gardée ; les habiles en profitent et se fauflent. Il arrive aussi que l'homme de mérite est considéré par la classe supérieure, qui le tire à soi. Les rangs sont stricts, et pourtant ils se mêlent à l'occasion. La société du dix-septième siècle était, en somme, empreinte d'une grande bonhomie. Point de morgue, les rangs sont connus, inutile de les garder avec trop de soin : la partie finie, chacun se retrouvera à sa place<sup>7</sup>, »

écrit ainsi un préfacier des *Historiettes*. Souhaitant à juste titre dépasser le simple catalogage de sociétés savantes sans lien apparent qui lui semble l'écueil des travaux antérieurs, Aude Le Dividich souligne quant à elle que professeurs et savants ne forment qu'une communauté : « C'est ainsi que sont réunis à l'hôtel de Thou pour l'éclipse de Lune de 1654 deux professeurs de mathématiques, Antoine Agarrat et le P. Georges Fournier de la Compagnie de Jésus, ainsi que Pierre Gassendi et Ismael Bouillau<sup>8</sup>. » Tout en réduisant d'emblée la disparité sociale de la communauté académique, « tous [s]es participants actifs et reconnus [appartenant] soit à la noblesse de robe soit à cette frange supérieure de la bourgeoisie urbaine », Simone Mazauric indique que cette homogénéité était renforcée

« au plan symbolique par la conviction enracinée en chacun de ses membres d'appartenir à une communauté qui transcendait les différences de naissance et de fortune et qui rassemblait tous ceux qui partageaient les mêmes idéaux intellectuels tout en communiant dans le même culte des choses de l'esprit : la "République des Lettres"<sup>9</sup>. »

A l'inverse, d'autres historiens des sciences ont récemment insisté sur l'importance du statut social acquis en dehors des activités scientifiques dans ces activités mêmes.

« Si le mécénat fournit une clé pour interpréter le comportement des acteurs historiques de l'époque moderne en général, il devient un outil encore plus puissant si ce que nous analysons est la vie d'un savant. Des liens étroits entre le statut social et la crédibilité épistémologique caractérisaient l'Europe moderne. Peter Dear a montré que la Royal Society de Londres à ses débuts avait des critères pour évaluer les données d'expérience qui dépendaient du statut social de l'observateur. Noblesse et crédibilité étaient perçues comme liées ; en ayant beaucoup d'hommes d'Eglise et d'aristocrates parmi ses membres, la Société gagnait en "prestige social, qui pourrait lui-même être converti en avantage scientifique". Steven Shapin et Simon Schaffer ont tracé une relation similaire entre la classe sociale des rapporteurs ou des témoins et le degré de confiance

---

<sup>7</sup> Préface de l'édition de Gédéon TALLEMANT DES RÉAUX, *Historiettes*, Collection des plus belles pages, Paris, Mercure de France, 1906.

<sup>8</sup> Aude LE DIVIDICH, « L'enseignement des mathématiques en France au XVII<sup>e</sup> siècle (1600-1670) », *La science à l'époque moderne*, (coll.), Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, 1998, p. 29-44 (cit. p. 35).

<sup>9</sup> Simone MAZAURIC, *Savoirs et philosophie à Paris dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1997, p. 53.

accordé à leurs rapports. Non seulement le statut social réglémentait la confiance, mais il affectait la possibilité de communication même. [...] Les taxinomies sociales du statut et de la crédibilité sont reflétées dans l'ordre hiérarchique des disciplines libérales qui projetait des postulats contemporains concernant la distinction sociale et le statut sur les disciplines, leur sujet et leur méthodologie<sup>10</sup>. »

Ces contrastes répondent bien sûr à des convictions historiographiques propres<sup>11</sup>, mais aussi aux impressions contradictoires produites par les sources mêmes. Ils suggèrent plusieurs questions. Y aurait-il surtout, par exemple, une différence dans les lieux pris en compte, que ce soit au sens géographique ou au sens social ? Dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, les académies régulières et quelque peu formalisées, qui s'intéressent à la philosophie naturelle, aux mathématiques, aux expérimentations médicales ou astronomiques et qui sont réunies autour d'un mécène unique de très haut rang, prédominent davantage en Italie ou en Angleterre qu'en France ; les mathématiciens présents sur la scène française dont les noms viennent tout de suite à l'esprit, ceux de René Descartes, de Pierre Fermat, de Girard Desargues, de Marin Mersenne, voire de Gilles Roberval, ne sont pas attachés de manière durable à un protecteur unique issu de l'aristocratie, contrairement par exemple à Galileo Galilei. Certains cercles apparaissent aussi plus fermés que d'autres : le Bureau d'adresse de Théophraste Renaudot où avaient lieu, outre

---

<sup>10</sup> « If patronage provides a key for interpreting the behavior of early modern historical actors in general, it becomes an even more powerful tool if what we are analyzing is a scientist's life. Close connection between social status and epistemological credibility characterized early modern Europe. Peter Dear has argued that the early Royal Society of London had parameters for the evaluation of evidence that were sensitive to the social status of the observer. Nobility and credibility were perceived as related, by having many churchmen and aristocrats among its members, the Society gained "social prestige, which could itself be turned to evidential advantage." Steven Shapin and Simon Schaffer have traced a similar relationship between the social class of reporters or witnesses and the degree of trust accorded to their reports. Social status not only regulated trust, but affected the very possibility of communication. [...] Social taxinomies of status and credibility are reflected by the hierarchical order of the liberal disciplines which projected contemporary assumptions about social distinction and status on the disciplines, their subject matter, and their methodology. » Ce résumé efficace est emprunté à Mario BIAGIOLI, *Galileo Courtier. The Practice of Science and the Culture of Absolutism*, Chicago, Chicago University Press, 1993, p. 16-7. La référence à Peter DEAR concerne l'article de ce dernier, « *Totius in verba* : Rhetoric and Authority in the Early Royal Society », *Isis* 76, 1985, p. 145-161; celle à Shapin et Schaffer renvoie entre autres à Steven SHAPIN et Simon SCHAFFER, *Leviathan and the Air-Pump*, Princeton, Princeton University Press, 1985.

<sup>11</sup> On retrouve dans les travaux mentionnés par Mario Biagioli plusieurs des ingrédients associés au développement de la *sociologie* des sciences dans les dernières décennies : l'intérêt méthodologique d'étudier les controverses et les conflits afin de révéler les valeurs culturelles et sociales à l'œuvre dans la production des savoirs ; la réticence à accepter la vision traditionnelle de la cité savante comme lieu de progrès harmonieux et désintéressé ; surtout, la volonté de saisir l'élaboration des sciences comme fait social, perméable aux relations et aux contraintes de la société dans son ensemble. Notons pour éviter tout malentendu que leur usage, d'ailleurs multiforme, en *histoire* des sciences modernes n'est pas propre à l'historiographie de langue anglaise, voir Eric BRIAN, « Le livre des sciences est-il écrit dans la langue des historiens ? », *Les Formes de l'expérience : une autre histoire sociale*, éd. Bernard LEPETIT, Paris, Albin Michel, 1995, p. 58-98. Par ailleurs, le rôle méthodologique du concept de mécénat dans l'analyse de la science moderne a été critiqué par les défenseurs d'une histoire plus institutionnelle, voir ainsi James Edward MCCLELLAN, « Patronage versus institutions », *Isis* 94 (2), 2003, p. 324-329.

des conférences, toutes sortes d'échanges commerciaux a fait l'objet de nombreux sarcasmes, qui tendent à identifier à une dérogeance toute participation à ses activités — « *quoi qu'il fit l'homme de condition* », écrit ainsi Tallemant des Réaux à propos de l'écrivain Gauthier de Costes de La Calprenède, « il fut longtemps un des arcs-boutants du Bureau d'Adresse et ne manquait pas une conférence »<sup>12</sup>. La circulation des personnes entre les différents cercles, attestée pour beaucoup, n'entraîne donc ni que tous les groupes soient tout à fait perméables les uns aux autres, ni que les identités sociales de leurs principaux organisateurs soient les mêmes, ni enfin que le niveau et la nature de l'engagement intellectuel soit identique pour tous les participants<sup>13</sup>.

La bipolarité des interprétations pourrait aussi refléter celle des textes. Les éloges, les discours publics ou normatifs, tendraient par exemple à valoriser l'amitié, à manifester l'indifférence des participants actifs envers les questions de statut et de naissance, à exprimer la conviction de leur mérite commun et leur focalisation toute entière sur les questions de faits et de sciences ; les pratiques mêmes, captées parfois malgré ou à côté de leur dire, témoigneraient de l'inverse<sup>14</sup>. Ou encore, à plus petite échelle, l'imprimé savant se trouverait du côté de l'égalité sociale par son contenu technique et du côté de la hiérarchisation par ses formes rhétoriques, ses dédicaces, ses privilèges, la matérialité de sa fabrication et de sa circulation.

Malheureusement, ces dichotomies commodes se brouillent bien vite. Il ne s'agit pas simplement d'opposer pratiques et représentations, lieux ou genres textuels, et les mots d'ordre de l'historiographie nouvelle mettent en relief la complexité du monde bien plus qu'ils ne la canalisent. Le « point de vue des acteurs » sur l'organisation savante, réelle ou rêvée, est lui-même tantôt irénique, tantôt polémique ; le même modèle idéal se décline à l'occasion en un projet égalitaire ou en un projet hiérarchisé, mais dont le premier peut se révéler en pratique plus

---

<sup>12</sup> Gédéon TALLEMANT DES REAUX, *Historiettes*, éd. Antoine ADAM, Paris, Gallimard, 1960, t. II, p. 584, cité dans Simone MAZAURIC, *Savoir et philosophie, op. cit.*, p. 96 (plus généralement, sur cette question, voir p. 93-101). Les italiques sont les nôtres.

<sup>13</sup> Sur cette question, étudiée du point de vue de la participation féminine aux activités mathématiques, voir Catherine GOLDSTEIN, « Weder Öffentlich Noch Privat : Mathematik im Frankreich des frühen 17. Jahrhunderts », *Zwischen Vorderbühne Hinterbühne. Beiträge zum Wandel der Geschlechterbeziehungen in der Wissenschaft vom 17. Jahrhundert bis zur Gegenwart*, ed. Theresa WOBBE, Bielefeld, Transcript, 2003, p. 41-72.

<sup>14</sup> On pourra comparer à ce propos les sources mobilisées et la présentation des relations entre Mersenne et Fabri de Peiresc qui en résulte dans Armand BEAULIEU, « Mersenne et Peiresc : une amitié constructive », [texte disponible sur le site consacré à Fabri de Peiresc (<http://www.peiresc.org/Amitie.html>)] et Lisa SARASOHN, « Nicolas-Claude Fabri de Peiresc and the Patronage of the New Science in the 17th Century », *Isis* 84, 1993, p. 70-90. Les interprétations d'un autre cas de figure sont discutées dans Nicolas SCHAPIRA, « Sociabilité, amitié et espace littéraire au XVII<sup>e</sup> siècle : les lettres de Jean-Louis Guez de Balzac à Valentin Conrart », *Hypothèses 97. Travaux de l'Ecole Doctorale d'Histoire de l'Université de Paris I*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1998, p. 141-148.

aristocratique que le second, par les restrictions mêmes qu'il impose aux « égaux » admissibles<sup>15</sup>. L'étude de la circulation des énoncés et des personnes à travers les institutions montre que des structures inégalitaires favorisent à une occasion, contraignent et restreignent à d'autres, la production et la discussion approfondie des savoirs et de leurs preuves. Mécénat et amitié sincère s'opposent moins que prévu dès lors que tous deux sont perçus comme des liens dont le sens même doit être historicisé<sup>16</sup>.

Ces questions sont reprises ici à partir d'un dossier spécifique, celui des sciences mathématiques<sup>17</sup> dans les réseaux parisiens entre 1630 et 1660 : le point de départ de l'enquête est plus particulièrement l'environnement de la « plus noble académie du monde..., toute mathématique » dont Marin Mersenne annonce la création en 1635<sup>18</sup> et dont les participants réguliers incluent par exemple, outre Mersenne, Roberval et Desargues, déjà mentionnés, Etienne Pascal, l'abbé Chambon et Claude Mydorge, c'est-à-dire les noms importants des

---

<sup>15</sup> Voir les différentes sources d'inspiration pour les cités savantes (Bacon, Hobbes, Comenius, etc.) et des exemples de leurs mises en œuvre dans Pascal BRIOIST, « Les origines de la Société royale de Londres », *La science à l'époque moderne, op. cit.*, p. 91-122. Cet article met bien en évidence le niveau des « représentations pratiques » de représentations, pour ainsi dire (par exemple la transformation de modèles idéaux en des normes, comme les règlements de sociétés savantes), un niveau qu'il convient bien sûr de distinguer des pratiques effectives.

<sup>16</sup> Pour une contextualisation réussie de telles interactions dans le champ littéraire au XVII<sup>e</sup> siècle voir Myriam Maître, *Les Précieuses : naissance des femmes de lettres en France au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Champion, 1999; Christian Jouhaud, *Les pouvoirs de la littérature: histoire d'un paradoxe*, Paris, Gallimard, 2000, chap. II, et Nicolas Shapira, *Un professionnel des lettres au XVII<sup>e</sup> siècle: Valentin Conrart, une histoire sociale*, Seyssel, Champ Vallon, 2003; dans le champ scientifique au XVIII<sup>e</sup> siècle, Eric Brian, *La mesure de l'Etat: administrateurs et géomètres au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Albin Michel, 1994. Sur l'amitié comme lien social au XVII<sup>e</sup> siècle, voir le numéro spécial (205) de la revue *XVII<sup>e</sup> siècle*, 1999, en particulier Hélène MERLIN, « L'amitié entre le même et l'autre ou quand l'hétérogène devient principe constitutif de société », pp. 657-678, ainsi que Hélène MERLIN, *L'excentricité académique : Littérature, institution, société*, Paris, Belles-Lettres, 2001, ch. II. Une étude approfondie de la thématique de l'amitié dans la littérature est contenue dans Ullrich LANGER, *Perfect Friendship : Studies in literature and moral philosophy from Boccaccio to Corneille*, Genève, Droz, 1994 (on constatera avec intérêt que la plupart des modèles proposés mettent en scène soit des égaux soit des incommensurables — un monarque et un sujet par exemple). Sur le mécénat des sciences en France, voir en particulier Roland MOUSNIER et Jean MESNARD, éd., *L'Âge d'or du mécénat, 1598-1661*, Paris, Ed. du CNRS, 1985 ; David Stephen LUX, *Patronage and Royal Science in Seventeenth-century France : the Académie de physique in Caen*, Ithaca & London, Cornell University Press, 1989 ; Alice STROUP, *A Company of Scientists : botany, patronage, and community at the seventeenth-century Parisian Royal Academy of Sciences*, Berkeley, University of California Press, 1990 ; Bruce T. MORAN, éd., *Patronage and Institutions : science, technology and medicine at the European court : 1500-1750*, Rochester, The Boydell Press, 1991 ; Nicholas JARDINE, « The places of astronomy in early-modern culture », *Journal for the History of Astronomy* 1998, 29, p. 49-62 et Stéphane VAN DAMME, « Un écrivain jésuite et ses patrons au XVII<sup>e</sup> siècle : le Père Claude-François Ménéstrier », *Mécènes et collectionneurs. Lyon et le Midi*, éd. Jean-René GABORIT, Paris, Edition du C.T.H.S, 1999, p. 47-62, ainsi que Lisa SARASOHN, « Nicolas-Claude Fabri de Peiresc... », *art. cit.*, qui donne aussi un rappel utile de l'approche anthropologique au problème du mécénat (p. 72).

<sup>17</sup> Rappelons qu'au sens du XVII<sup>e</sup> siècle, elles incluent par exemple l'astronomie, la musique ou l'art des fortifications.

<sup>18</sup> Mersenne à Nicolas-Claude Fabri de Peiresc, 23 mai 1635, *Correspondance du P. Marin Mersenne, op. cit.*, vol. V, p. 209.

mathématiques parisiennes de cette époque. Notre objectif n'est pas ici de décrire la sociabilité d'une institution particulière ou d'une personne, mais d'examiner la manière dont un champ disciplinaire est sensible aux hiérarchies sociales. Les mathématiques constituent un cas ambigu et intéressant dans la mesure où elles ne sont pas associées à une faculté universitaire avancée, comme le droit ou la médecine, mais qu'elles ont été, depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, de plus en plus fermement recommandées dans la formation des élites, en particulier nobiliaires : leur place dans la classification des disciplines a évolué avec leurs publics potentiels, mais reste controversée, et la situation culturelle de leurs différentes branches, parfois arts, parfois sciences, pourvoyeuses d'outils techniques, de modèles théoriques et de récréations, n'est pas au début du XVII<sup>e</sup> siècle plus homogène que la situation sociale de leurs différents praticiens<sup>19</sup>. Comment se manifestent alors, dans ce champ multiforme, les marques de la distinction ? N'est-il question que du reflet dans ce milieu savant des jeux de pouvoir mis en place ailleurs, un pouvoir qui s'exprimerait en particulier dans la mobilisation des relations possibles ? Ou bien le savoir nouveau génère-t-il de nouvelles formes de hiérarchisation propres, à l'intérieur des cercles qui le produisent et au-delà ? Ces derniers offrent-ils seulement un contexte particulier où se projettent sans se modifier les mécanismes de mécénat et d'obligations réciproques au XVII<sup>e</sup> siècle tout comme, plus tard, au XX<sup>e</sup> siècle, les intrigues des complexes étatico-militaro-industriels ? Ou bien créent-ils (à leur échelle ou plus largement) des liens sociaux inédits ?

#### L'académie parisienne de mathématiques et ses correspondants

Les activités mathématiques des futurs participants de l'académie commencèrent souvent avant 1635 et ne se réduisirent pas aux réunions hebdomadaires chez l'un ou l'autre, ni aux visites individuelles à Mersenne<sup>20</sup> : certains donnèrent des cours, d'autres rédigèrent des ouvrages,

---

<sup>19</sup> Certains changements du statut des mathématiques ont été étudiés, pour la fin du XVI<sup>e</sup> siècle en particulier, dans Mario BIAGIOLI, « The Social Status of Italian Mathematicians, 1450-1600 », *History of Science* 27, 1992, p. 41-95 ; Giovanna CIFOLETTI, « The creation of the history of algebra in the sixteenth century », *L'Europe mathématique, histoires, mythes, identités*, sous la dir. Catherine GOLDSTEIN, Jeremy GRAY et Jim RITTER, Paris, MSH, 1996, p. 121-42 ; Antonella ROMANO, *La Contre-réforme mathématique. Constitution et diffusion d'une culture mathématique jésuite à la Renaissance (1540-1640)*, Rome, Ecole française de Rome, 1999, première partie.

<sup>20</sup> Sur les avatars de ces académies parisiennes dans la première moitié du siècle, voir Harcourt BROWN, *Scientific Organizations in Seventeenth-Century France 1620-1680*, Baltimore, Williams and Wilkins, 1934 ; René PINTARD, *Le Libertinage érudit dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle*, Genève et Paris, Slatkine, 1983 (1943) (en particulier

d'autres encore rassemblèrent des livres et des instruments, participèrent à des observations, firent circuler des problèmes et des opuscules. Nous ne disposons pas de comptes rendus systématiques des réunions académiques, s'il y en eut, et les sources traditionnelles pour étudier ces pratiques, que j'utiliserai aussi ici, incluent toutes sortes de documents, préfaces des publications, notes de cours, lettres, actes notariés, biographies, etc. Mais, comme nous aurons l'occasion de le constater, ces différentes sources ne donnent pas exactement le même tableau des personnes mentionnées, les formes de politesse et les désignations, en particulier, varient. C'est le dépouillement de plusieurs correspondances<sup>21</sup> qui a constitué le point de départ de cette enquête, d'autres sources étant mobilisées ponctuellement pour en contextualiser les informations. L'échange épistolaire est d'ailleurs conçu par Mersenne comme une académie alternative, susceptible d'optimiser les problèmes de conditions, de lieux, de savoir et de civilité, qui sont souvent perçus comme associés :

« J'ay veu depuis peu deux hommes [...] qui m'ont confirmé par leurs discours dans mon opinion, qu'il y a souvent es petites villes des gens qui surpassent quasi tous ceux qu'on estime sçavoir particulièrement en de certaines parties des arts ou des sciences qu'ils ont plutost trouvees par leur bon genie qu'appries dans les livres. Et de fait le premier a trouvé de nouveaux caractères de musique qui feront concevoir toute la musique en peu de temps et une maniere d'arismetique merueilleusement facile, aussi bien que l'autre a fait. C'est pourquoy je voudrois que nous eussions une telle paix que l'on put dresser une Academie, non dans une seule ville comme l'on fait icy et ailleurs, mais sinon de toute l'Europe, du moins de toute la France, laquelle entretiendroit ses communications par lettres, qui seroient souvent plus profitables que les entreparlers, où l'on s'eschauffe souvent trop à contester les opinions que l'on propose, ce qui en destorne plusieurs<sup>22</sup>. »

La première donnée que livrent les correspondances est la diversité sociale des membres de l'académie mathématique et des quelque cent quarante personnes qui entrent en contact direct

---

le chapitre III) et le bilan récent de René TATON, « Die Akademien », *Grundrisse der Geschichte der Philosophie des 17. Jahrhunderts. Vol. 2 : Frankreich und Niederlande*, Bâle, Schwabe, 1993, p. 593-708.

<sup>21</sup>Celles de Mersenne, de Descartes, de Fermat et de Christiaan Huygens, principalement, de la fin des années 1620 pour les premières aux années 1660. Ces correspondances, chronologiquement décalées (Mersenne meurt en 1648, alors que les premières lettres conservées de Fermat datent de 1636) sont tout à fait entremêlées, tant dans leurs sujets que dans leurs destinataires (la quasi-totalité des lettres de Fermat conservées sont ainsi adressées à un participant de l'académie parisienne). Le laps de temps pris en compte correspond à deux générations effectives (Blaise Pascal succède ainsi à son père Etienne parmi les participants principaux, de même que Christiaan à Constantin Huygens parmi les correspondants importants). Enfin, seules les lettres en français ont été retenues — il serait néanmoins légitime de se demander si l'habitude des formes de civilité latine n'a pas affecté la rédaction en français dans les cercles savants, voir la contribution d'Hélène Merlin dans ce volume. Rappelons enfin que de nombreuses lettres ne nous sont parvenues que sous forme de copies ou d'imprimés, ce qui a pu affecter en particulier les formes de présentation des personnes, nous avons essayé d'en tenir compte.

<sup>22</sup> Lettre à Fabri de Peiresc du 15 juillet 1635, *Correspondance du P. Marin Mersenne, op. cit.*, V, pp. 301-302.

avec l'un de ces membres à propos de mathématiques. Nous rencontrons par exemple, rangés ici dans l'ordre alphabétique et le désordre des qualités : le conseiller au présidial de Blois Florimond de Beaune ; l'imprimeur Wilhelm Ianz Blaeu ; le jésuite Pierre Bourdin, professeur au collège parisien de Clermont ; Pierre Brulart de Saint-Martin, conseiller au Grand Conseil ; un médecin de Bergerac, Théodore Deschamps ; la princesse palatine, Elisabeth de Bohême ; un artisan tailleur de verres, Ferrier<sup>23</sup> ; Jean Gallé, un ingénieur liégeois ; Jean Gillot, « domestique » de Descartes, puis de David de Wilhelm ; Henri Louis Habert de Montmor, conseiller du roi et maître des requêtes ordinaire de son hôtel ; Daniel Hay du Chastelet, abbé de Chambon ; Pierre Hérigone, enseignant de mathématiques à Paris ; Constantin Huygens, seigneur de Zuylichem, secrétaire et conseiller des princes d'Orange ; Claude Mydorge, sieur de la Maillarde, ex-conseiller au Châtelet, trésorier de France à Amiens ; Etienne Pascal, ex-président de la cour des aydes d'Auvergne ; Gilles Personne de Roberval, professeur de mathématiques au Collège royal ; Claude-Nicolas Fabri de Peiresc, abbé et conseiller au parlement de Provence ; le minime Gabriel Thibaut ; Jean Titelouze, prêtre et organiste de la cathédrale de Rouen ; Pierre Trichet, avocat au parlement de Bordeaux ; Louis Emmanuel de Valois, duc d'Angoulême et pair de France, comte d'Alais, gouverneur de Provence.

Une première perception, légèrement décalée mais instructive, de l'ordre social dans ce groupe, nous est fournie par la liste d'environ 180 noms dressée par le premier biographe de Mersenne, le minime Hilarion de Coste<sup>24</sup> et composée selon lui des personnes « pieuses et savantes » qui fréquentaient Mersenne. Plus étendue *a priori*, puisqu'elle n'est pas limitée aux mathématiques, elle apparaît plus restrictive sur le plan social que ce qui est tiré des correspondances<sup>25</sup> : le

---

<sup>23</sup> L'identification de cet artisan sur lequel nous reviendrons est en débat. Il y avait à Paris au XVII<sup>e</sup> siècle au moins trois faiseurs d'instruments de ce nom ; les éditeurs de Mersenne et de Descartes ont penché pour Jean Ferrier, mais récemment Stephen Gaukroger, reprenant Maurice Daumas, conclut plutôt en faveur de Guillaume Ferrier (actif vers 1620-40), voir Stephen GAUKROGER, *Descartes : an intellectual biography*, Oxford, Clarendon Press, 1997, p. 438, note 23.

<sup>24</sup> Hilarion de COSTE, *La Vie du R.P. Marin Mersenne, Theologien, Philosophe et Mathématicien de l'Ordre des Pères Minimes*, Paris, Cramoisy, 1649. La liste est reproduite dans le volume I de la *Correspondance du P. Marin Mersenne*, *op. cit.*, p. xxx-xliii.

<sup>25</sup> Hilarion de Coste paraît se restreindre aux visiteurs de Mersenne, ce qui pourrait confirmer, comme le suggère la citation de Mersenne ci-dessus, que les lettres offraient une certaine ouverture par rapport aux réunions effectives. Un exemple symétrique est fourni par Elisabeth de Bohême par rapport à Descartes, voir Catherine GOLDSTEIN, « Weder Öffentlich Noch Privat : Mathematik im Frankreich des frühen 17. Jahrhunderts », *art. cit.* Cette ouverture reste néanmoins plus limitée, comme nous le verrons, que ce que suggèrent David LUX et Hal COOK, « Closed circles or open networks? : Communicating at a distance during the Scientific Revolution », *History of Science* 36, 1998, p. 179-211 (voir aussi la critique de Jeanne PEIFFER dans « Faire des mathématiques par lettres », *Revue d'histoire des mathématiques*, IV(1), 1998, p. 143-157). De plus, pour certains noms mentionnés par de Coste, comme Pierre Fermat, nous n'avons aucune trace d'une visite parisienne.

cardinal François Barberin, légat du Pape, y est dûment mentionné, ainsi que Louis Emmanuel de Valois, mais lorsque de Coste cite un ecclésiastique de moins haut rang, c'est qu'il a soit une renommée directe, par exemple comme auteur, ou empruntée à des personnages célèbres auxquels il peut être lié — ainsi « Monsieur Bouard, Prestre, Aumosnier de feu Monseigneur André Fremiot, Ancien Archevêque de Bourges, sçavant en la Medecine et en la Philosophie avec lequel [Mersenne] a fait diversité d'experiences » ; il en est de même pour les médecins, et si les précepteurs et les enseignants de mathématiques des établissements parisiens sont bien représentés, les artisans ne figurent pas du tout. De plus, le statut nécessaire pour y figurer semble supérieur pour les provinciaux que pour les parisiens, même pour ceux dont nous savons qu'ils ont rendu visite à Mersenne à Paris. Il semble donc s'agir de citer des noms potentiellement reconnus par le public visé par la biographie (ou associés à des qualités qui le seront), « remarquables » donc, et non de fournir une représentation exhaustive des visiteurs et des correspondants<sup>26</sup>.

Or cette liste offre aux yeux un classement, car elle est divisée en cinq paragraphes, introduisant dans l'ordre les catégories « ecclésiastiques », « séculiers », médecins (contrairement aux autres, cette catégorie n'est pas explicitée par l'auteur en tête de paragraphe), « excellents mathématiciens », « illustres écrivains de la philosophie, de l'histoire, de la musique et de la poésie ». Si l'avant-dernière catégorie semble ne contenir que des membres effectifs de l'académie parisienne, d'autres candidats évidents comme Pierre Brulart de Saint-Martin, Pierre de Carcavi, Bernard Frenicle de Bessy, André Jumeau de Sainte-Croix, qui participèrent activement aux échanges mathématiques et dont les deux derniers au moins figurent parmi les familiers de Mersenne, apparaissent dans la deuxième ou dans la cinquième catégorie (alors qu'un officier en charge comme Claude Hardy, conseiller au Châtelet et orientaliste compétent, figure parmi les mathématiciens) ; ni les mérites scientifiques, ni la qualité d'auteur ne justifient davantage la rationalité complète du classement, Fermat figurant par exemple dans les Séculiers et André Jumeau (qui ne semble pas avoir laissé d'ouvrage) dans les écrivains illustres. A l'intérieur des deux premières sections, l'énumération respecte un ordre plus ou moins attendu, le

---

<sup>26</sup> Le biographe fait visiter le cercle social de son sujet comme s'il s'agissait d'un monument ou d'une ville, dont les curiosités, surtout, doivent être repérées : ainsi, chaque paragraphe de la liste est introduit par « j'ay remarqué », celui sur les ecclésiastiques se concluant par une formule inverse, mais qui conforte *a contrario* notre analyse : « et une infinité d'autres, dont je n'ay pas connaissance » (nos italiques), cf. par exemple Germain BRICE, *Description nouvelle de ce qu'il y a de plus remarquable dans la ville de Paris*, Paris, Le Gras, 1687. Sur les choix biographiques à cette époque, voir Dinah RIBARD, *Raconter, vivre, penser : histoires de philosophes 1650-1766*, Paris, Vrin et EHESS, 2003.

cardinal apparaissant avant archevêques et évêques chez les ecclésiastiques, la noblesse d'épée précédant les conseillers aux cours souveraines chez les séculiers. Notons toutefois que le regroupement des ecclésiastiques en tête a pour effet concret de faire passer Thomas Campanella ou Jacques Sirmond, « confesseur du feu roi Louis XIII », avant un Louis Emmanuel de Valois. Dans les dernières sections, en revanche, tout se passe comme si la notoriété savante, peut-être aussi la simple proximité effective, venait brouiller le détail des classements : dans le groupe des mathématiciens, les professeurs royaux aux mathématiques Roberval et Morin s'intercalent entre le conseiller au Châtelet Claude Hardy, « Monsieur Le Tenneur, cy-devant Conseiller en la Cour des Aydes de Guyenne » et « Mr de Beaune, sieur de Gouliou, cy-devant conseiller au présidial de Blois ». Si René Descartes ouvre la liste des illustres écrivains de la philosophie, il est aussitôt présenté comme « gentilhomme François, fils et frère de Conseillers au Parlement de Bretagne » : son premier rang est-il dû à la célébrité de l'auteur, à la dignité de sa famille, ou à la conjonction des deux, qui se confortent ainsi l'une l'autre ? Les Frenicle, eux aussi, apparaissent comme écrivains, « célèbres par leurs poesies et la connaissance qu'ils ont des mathématiques » alors que l'aîné, Nicolas, était aussi conseiller à la Cour des monnaies et le deuxième, Bernard, comme nous l'avons dit, un des mathématiciens les plus actifs du cercle de Mersenne. La classification de Coste ne semble donc opérer que partiellement comme un révélateur de statuts sociaux — et tout autant sans doute comme un outil mnémotechnique et une indication, difficile à déchiffrer, de coudoisement intellectuel. Lorsque, en 1658, Jean Chapelain relate à Christiaan Huygens l'accueil fait par les mathématiciens parisiens à son système de Saturne, il suit d'ailleurs à peu près la même ordonnance que de Coste :

« L'Assemblée estoit nombreuse, et de plus de quarente personnes, entre lesquelles il y avoit deux Cordons bleus, le Marquis de Sourdis et Monsieur du Plessis Guénégaud, secrétaire d'Etat, plusieurs abbés de condition, plusieurs Maîtres de Requêtes, des Conseillers du Parlement, des officiers de la chambre des comptes, des Docteurs de Sorbonne, plusieurs gentilzhommes qualifiés, des Médecins de réputation, force Mathématiciens d'importance et quantités de Sçavans lettrés. Pour moy je ne me conte point estant le moindre de la bande<sup>27</sup>. »

---

<sup>27</sup> Lettre de Chapelain à Huygens, 10 mai 1658, *Oeuvres complètes de Christiaan Huygens*, La Haye, Nijhoff, 1889, vol. II, p.174. On notera toutefois ici l'intrusion des Docteurs de Sorbonne, comme catégorie spécifique, après les officiers, alors que certains sont mentionnés par de Coste (assez haut) dans ses listes d'ecclésiastiques et de médecins. Chapelain est aussi plus attentif à expliciter les détails des catégories séculières (sur les gentilhommes qualifiés, voir la contribution d'Hélène Merlin dans ce volume), ce qui n'étonne guère — sur son identité sociale, voir Christian JOUHAUD, *Les Pouvoirs de la littérature op. cit.*, chapitre II.

Indépendamment de la question du classement, on notera qu'ici encore, et cette fois pour une question qui intéresse directement les sciences, médecins, mathématiciens et savants doivent être « qualifiés » pour l'éloge par un complément (« de réputation », « d'importance », ...), alors que les maîtres des requêtes et les conseillers aux parlements le sont *ex officio*.

Qu'en est-il des dénominations ? Dans la liste de Hilarion de Coste, l'avant-nom utilisé est presque toujours « Monsieur ». Les exceptions sont de deux sortes. Trois personnages de rang très élevé bénéficient d'un Monseigneur : le cardinal Barberin, le comte d'Alais, déjà évoqués, et Antoine de Bourbon, comte de Moret et fils naturel légitimé de Henri IV, tandis que quelques « monseigneurs » apparaissent lors de la présentation d'autres membres dont ils servent indirectement à établir la qualité : par exemple « Monsieur André du Saussay, Official et Grand Vicaire de Monseigneur l'Archevêque de Paris » ou « Monsieur Joseph Voisin, prestre, conseiller et aumosnier de Monseigneur Armand de Bourbon, prince de Conty »<sup>28</sup>. L'autre exception concerne des ecclésiastiques, comme le « R.P. Jean Morin de Blois, aussi prestre de la congrégation de l'Oratoire de Notre Seigneur Jesus-Christ » ou « Dom Martin Marrier, Religieux Bénédictin ». Dans trois cas seulement, la mention de chevalier apparaît après le nom, par exemple « Mr Henri de Beringhem, Chevalier, Seigneur d'Arminvilliers et de Grez, Conseiller du Roy en ses Conseils et son premier Escuyer ».

La situation est à peu près analogue dans les correspondances, même si leurs contours sociaux semblent comme nous l'avons dit quelque peu plus larges, et même si les écarts, nous y reviendrons, sont significatifs. Les ecclésiastiques reçoivent en général l'adresse de « Mon Reverend Pere », de temps à autre « Monsieur Mon Révérend Père » ou « mon très docte et révérend Père » ; ils sont « le P. X » en référence indirecte. Sinon, « Monsieur » est de règle (« Madame » pour Elisabeth, quelques « Monseigneur » aussi rares que dans la liste de Coste), tant dans l'adresse qu'en discours indirect. Fermat mentionne ainsi à la suite : M. de Carcavi, M. de Champbon, M. de la Chambre, M. de Roberval, MM. les autres savants, feu M. le Cardinal, M. de Saint-Martin, M. Frenicle<sup>29</sup>. Le pluriel est fréquemment utilisé en association avec une ville : « les Messieurs de Bordeaux », « les Messieurs de Paris », « les Messieurs de Florence sont aussy jaloux de ne point communiquer à cette heure ce qu'ils ont » ; il désigne alors toujours un

---

<sup>28</sup> Les archevêques familiers de Mersenne, comme François de Harlay ou Charles de Monchal, sont quant à eux précédés de « Monsieur ». On pourra contraster ces usages de « Monseigneur » et « Monsieur » avec leurs emplois plus officiels indiqués par Robert Descimon dans sa contribution à ce volume.

<sup>29</sup> *Correspondance du P. Marin Mersenne, op. cit.*, vol. XII, p. 24.

cercle précis de correspondants ou d'interlocuteurs potentiels, plus ou moins formellement constitué, auquel la formule tend à donner d'ailleurs une dignité collective, comme s'il s'agissait d'un corps officiel<sup>30</sup>.

Nous n'assistons donc jamais dans cet ensemble de correspondances à une ascension sociale analogue à celle d'un Galilée, dont la montée vers les honneurs peut être ponctuée par les transformations des adresses : selon Mario Biagioli, celle employée pour lui dans les années 1580 et 1590, « Molto Magnifico », une adresse courante par exemple pour les marchands, devint vers 1600 « Illustre », puis « Molto Illustre », c'est-à-dire des adresses utilisés pour les gentilshommes. Devenu mathématicien et philosophe du grand duc de Toscane en 1610, Galilée bénéficia dès lors de « Molto Illustre e Molto Eccelente » (or « Eccellentissimo »), la dernière partie de l'appellation étant réservée aux plus fameux docteurs en droit, médecine ou philosophie<sup>31</sup>.

Pourtant, les dénominations utilisées pour ces mêmes personnes ne sont pas uniformes dans la société en général, et d'autres écrits mettent en relief la variété de leurs titulatures. Fermat, Etienne Pascal, Roberval, Girard Desargues, bénéficient ainsi tous de « Monsieur » dans les lettres échangées. Mais en 1631, l'acte de mariage de Fermat le désigne comme « Monsieur maître Pierre de Fermat conseiller en la Cour »<sup>32</sup>; Desargues est simplement « bourgeois de la ville de Lyon », sans avant-nom, dans son testament de 1661<sup>33</sup>; le billet d'enterrement de Blaise Pascal en 1662 le qualifie d'écuyer et fait apparaître son père comme « messire Etienne Pascal conseiller d'Etat et président en la cour des aides de Clermont »<sup>34</sup>. Et lorsque le titre de professeur de la chaire de Ramus au Collège royal est remis au concours en 1658, l'acte qui somme Roberval, ancien détenteur de la chaire et candidat, de cesser de se prévaloir de cette

---

<sup>30</sup> *Correspondance du P. Marin Mersenne, op. cit.*, vol. II, p. 515, vol. III, p. 376 et p. 502. Sur ce point, cf. l'article d'Hélène Merlin dans ce volume. La forme rappelle d'autres expressions d'usage courant dans les lettres, comme « les Messieurs les Etats-Généraux » ou « les Messieurs du chapitre de Xainctes ».

<sup>31</sup> Mario BIAGIOLI, *Galileo Courtier, op. cit.*, p. 18-9. Il serait évidemment intéressant de disposer de séries aussi longues de lettres pour certains membres du cercle de Mersenne *avant* que leur position ne soit bien établie. Un candidat évident est Roberval, apparemment issu d'une famille de cultivateurs et dont certains neveux furent marchand, marchand laboureur, épouse d'un maître pâtissier (voir les sources trouvées par A. Gabbey et citées dans David STURDY, *Science and Social Status : the Membres of the Académie des sciences 1666-1750*, Woodbridge, Boydell Press, 1995, p. 101-2), mais sa correspondance connue semble très fragmentaire.

<sup>32</sup> *Un mathématicien de génie Pierre de Fermat*, Toulouse, Lycée Pierre de Fermat, 1957. La même appellation figure dans le codicille de son testament en 1665, cf. Pierre CHABBERT, « Fermat à Castres », *Revue d'histoire des sciences* 20 (4), 1967, p. 337-348.

<sup>33</sup> Guy PICOLET, « Documents inédits concernant Desargues », *Desargues en son temps*, sous la dir. De Jean DHOMBRES et Joël SAKAROVITCH, Paris, Blanchard, 1994, p. 122-153.

<sup>34</sup> Blaise PASCAL, *Oeuvres complètes*, éd. par Michel LE GUERN, Paris, Gallimard, 1998, vol. I, p. 12. On remarquera la cohérence des désignations avec la situation étudiée par Laurence Croq dans ce volume.

qualité pendant la durée du concours est adressé à « Maistre Gilles Personié dit Roberval, professeur du Roy en mathématiques au Collège et soy-disant professeur de Ramus »<sup>35</sup>. Les titres et dédicaces des publications déploient elles aussi une large gamme de dénominations. Pierre Taillefer, professeur ordinaire es mathématiques à l'université de Paris, dédie ainsi sa révision des « Méthodiques Institutions de la vraye et parfaite arithmétique de Jacques Chauvet », recommandée par Mersenne, « à très haut et puissant Seigneur Messire Charles de Matignon, comte de Thorigny, baron de la Roche et de Saint-Lo, Prince de Motaigne, Gouverneur de Granville et Cherbourg, etc., Conseiller du Roy en ses conseils d'Etat et privé, capitaine de cent hommes d'armes de ses ordonnances et lieutenant général pour sa majesté en ses pays et duché de Normandie », une titulature qui serait tout à fait appropriée pour un acte notarié. Michel Larcher, qui est « Mr Michel Larcher, Seigneur de la Fortelle, conseiller du Roy en ses Conseils et Président en sa Chambre des comptes » dans la liste de Hilarion de Coste bénéficie d'une dédicace « à Monseigneur Monseigneur Messire Michel Larcher, conseiller du Roy en ses Conseils et Président en sa Chambre des comtes à Paris » dans la *Manière universelle de Mr Desargues pour pratiquer la perspective*, publié en 1648 par le graveur Abraham Bosse. Mais Marin Mersenne dédie en 1636 les différents traités composant le premier tome de son *Harmonie universelle* respectivement « à Monsieur Monsieur Nicolas Claude Fabry sieur de Peiresc et de Callas, Baron de Rians, abbé et Seigneur de Guistres, et Conseiller du Roy en la cour de Parlement d'Aix en Provence », « à Très haut, tres illustre et tres genereux Prince Monseigneur Louis de Valois Conte d'Alais et Colonel General de la Cavallerie legere de France », « à Monsieur Monsieur Hallé, seigneur de Boucqueval, conseiller du Roy et Maistre des Contes », « à Monsieur Monsieur de Refuge, conseiller au Parlement » et « à Monsieur Monsieur Pascal, cy devant President en la Cour des Aydes en Auvergne »<sup>36</sup>.

Le large emploi du « Monsieur » dans les interactions ordinaires permet donc de rapprocher certaines catégories, professeurs et nobles de robe par exemple, ou chevaliers et magistrats, dont les actes notariés — et, parfois, les titres et dédicaces<sup>37</sup> d'ouvrages — distinguent les avant-noms.

---

<sup>35</sup> Léon AUGER, *Un savant méconnu : Gilles Personne de Roberval (1602-1675)*, Paris, Blanchard, 1962, p. 150.

<sup>36</sup> *Correspondance du P. Marin Mersenne, op. cit.*, vol. V, p. 348-9, 431, 434, 437, 442. Sur l'emploi du double « Monsieur Monsieur » et son effet de qualification, voir la contribution d' Hélène Merlin dans ce volume.

<sup>37</sup> Les exemples donnés ici ne rendent pas justice à l'intérêt que présenterait une analyse plus systématique des dédicaces pour notre propos : la démarcation, parfois provisoire, qu'elles établissent entre auteur et dédicataires, les formes de dénominations utilisées, mises en rapport avec la distance de l'auteur aux cercles sociaux de ces mêmes dédicataires — on comparera à cet égard les cas de Mersenne et de Bosse —, les fluctuations observables selon le type d'ouvrages, sont susceptibles de fournir de nombreux renseignements sur l'ordre social des milieux savants.

Comme l'exemple de l'*Harmonie universelle* ou la liste de Coste en témoigne, il n'interdit pas au besoin quelques manifestations publiques de la distinction, grâce à l'appui des qualités postposées. Cet usage subtil ne va pas de soi et le connaître est un atout qui semble indispensable à certains, au moins, des personnages concernés. Le 20 août 1635, Fabri de Peiresc répondit ainsi aux inquiétudes de Mersenne :

« Je feray tenir votre lettre audit Sr Doni par le prochain ordinaire de Rome qui passera par icy la sepmaine prochaine. Mais je referay l'amende honorable de coutume sur le subject de ses tiltres car vous ne luy escrivés jamais sans luy faire injure, quoyque sans y penser attendu que ou vous ne debvriez luy mettre qu'à *Mr Doni à Rome*, parce que le restant se pouvoit sous entendre, ou vous ne debvriez pas le faire d'*evesque munier*, en qualifiant toujours *secretaire du Cardinal* un homme qui tient palais, carosse et famille, et qui est *secretaire du Sacré Collège*, c'est-à-dire *secretaire d'estat unique*, à qui l'on donne *l'Illustrissime*, que l'on souloit donner aux cardinaulx. Et possible estce en punition de vostre mepris ou nonchalance a vous enquerir de l'honneur qui luy compete, qu'il ne vous faict pas la responce que vous en attendiez. Si vous m'eussiez laissé votre lettre en blanc, je l'eusse faict remplir comme il falloit<sup>38</sup>. »

L'observation des références indirectes permet de repérer plus précisément le rôle de frontière que joue l'avant-nom « Monsieur ». A Fabri de Peiresc, Mersenne indique ainsi des « lettres que j'avais fait tenir à Constantinople à Monsieur de Marcheville et au fils de Vitré »<sup>39</sup>: le premier nommé est Henri de Gournay, comte de Marcheville, ambassadeur de surcroit, Vitré est un imprimeur. La similarité des fonctions mobilisées ici ne suffit pas à uniformiser les dénominations. Plus généralement, l'absence d'avant-nom est toujours significative d'une distanciation, celle d'un ordre social souvent, celle qui vient d'une connaissance indirecte ou par oui-dire, parfois<sup>40</sup>, ou encore celle qui signale une polémique houleuse. Constantin Huygens, qui dans ses lettres en français partage les usages d'un Fabri de Peiresc ou d'un Dupuy, évoque l'imprimeur Wilhelm Ianz Bleaeu « homme industriel et exact versé en mathématique selon sa portée et qui sera capable de gouverner les tailleurs de vos figures »<sup>41</sup> sans lui accorder d'avant-nom, pas plus qu'il n'en mettra pour Gillot ou pour Franz Van Schooten qu'il emploie. Ou encore, Peiresc : « J'ay pareillement escript en Alep pour soudre ce Scaffa que vous dictes et dont cet advocat Imbert vous a faict feste, et voir s'il y auroit moyen d'avoir l'inventaire de ses

---

<sup>38</sup> *Correspondance du P. Marin Mersenne, op. cit.*, vol. V, p. 354-5.

<sup>39</sup> *Correspondance du P. Marin Mersenne, op. cit.*, vol. III, p. 393. (Il s'agit d'une copie, ce qui est s'il se peut encore plus significatif).

<sup>40</sup> Ou en référence à un mort non connu personnellement, ou à un auteur qu'on ne connaît que par son livre.

<sup>41</sup> René DESCARTES, *Oeuvres*, op. cit., vol. I, p. 325.

livres Grecz manuscripts en mathématiques, et spécialement en musique, et tascher d'en arracher ce qui se pourra par argent ou des originaux, ou au prix des copies.<sup>42</sup> » En décembre 1634, il propose: « Quand vous aurez besoin de copiste, soit pour transcrire de ce manuscrit des nombres [...] soit pour escrire ce que vous voudriez d'ailleurs pour mon usage, M. Gailhard vous adressera Quentin, qui escript souvent pour moi et sçait la forme du papier qui m'y est le plus commode<sup>43</sup>. » D'autre part, Titelouze évoque successivement dans une lettre sur la musique « M. Fremart », « M. de la Barre », le « sieur Ballard » et « M. le Président de Feumichon » : le premier, maître de la musique de Notre-Dame figure sur la liste de Coste parmi les ecclésiastiques, le deuxième est Pierre de Chabanceau, sieur de la Barre, organiste du roi et de la reine<sup>44</sup>, le troisième est imprimeur du roi pour la musique, le dernier président en la chambre des comptes à Rouen. En revanche, Blaise Pascal ou Christiaan Huygens, qui participent fort jeunes aux activités mathématiques de ces réseaux, sont dès le début « Monsieur ». D'emploi généreux, mais non systématique, cet avant-nom marque donc une certaine borne pour l'acceptabilité à part entière dans un réseau savant comme celui de Mersenne.

A rebours, le mot « sieur », que nous venons de rencontrer, se prête à plusieurs usages. Il semble tout à fait neutre lorsqu'il intervient dans des titres ou des privilèges d'ouvrage — ainsi les *Lettres écrites au Sieur Morin par les plus célèbres astronomes de France etc. contre la dernière sentence rendue ... par les Sieurs Pascal, Mydorge, Beaugrand, Boulanger et Herigone, commissaires deputez pour en juger* ou le privilège accordé à Pascal pour la machine arithmétique, dans lequel le roi est censé déclarer que « notre cher et bien aimé le sieur Pascal nous a fait remontrer ... qu'il auroit eu une inclination particulière pour les mathématiques<sup>45</sup> » — ou bien lorsqu'un personnage introduit d'abord comme « Monsieur » apparaît une deuxième fois. Mais son emploi en première instance, pour des personnes qu'on fréquente, a souvent une connotation péjorative ou, au moins, minorante<sup>46</sup>. Ainsi Descartes l'emploie pour Isaac Beeckman avec qui il s'est brouillé, en renfort, pourrait-on dire, de critiques plus profondes :

---

<sup>42</sup> *Correspondance du P. Marin Mersenne*, op. cit. vol. III, p. 498.

<sup>43</sup> *Correspondance du P. Marin Mersenne*, op. cit., vol. IV, p. 416.

<sup>44</sup> Sur le statut social des musiciens de la Chambre du roi, voir Catherine MASSIP, *La Vie des musiciens de Paris au temps de Mazarin : 1643-1661 : essai d'étude sociale*, Paris, Picard, 1976.

<sup>45</sup> Blaise PASCAL, *Oeuvres complètes*, op. cit., vol. I, p. 346.

<sup>46</sup> Certains correspondants de province, dont le style en général semble plus archaïque, ou marqué de latinismes, l'emploient parfois sans intention péjorative apparente, mais l'interprétation sérieuse de ces situations exigerait une comparaison plus poussée et systématique de l'ensemble de leur vocabulaire. Le minime Jean François écrit de Marseille : « nous n'avons pas le moien d'escrire ny correctement ni elegamment au pays de ça bas, pour ne vivre point dans la politesse du langage » (*Correspondance du P. Marin Mersenne*, op. cit., vol. I, p. 440).

« pour en revenir au sieur Becman, encore que ce qu'il vous a mandé soit faux » et encore plus loin « [Mon Compendium musicae] a demeuré unze ans entre les mains du Sieur Becman et si ce tans la suffist pour la prescription, il a droit de se l'attribuer »<sup>47</sup>. De même, Jean Beaugrand écrit à Mersenne en 1632 : « Or, d'autant que Vous avez gardé les papiers du Sieur de Roberval, il est bon que Vous sachiez les manquements que je luy fis connoistre dans sa solution<sup>48</sup> », en guise d'introduction à ses critiques. Tout se passe ici comme si une formulation normale pour une publication — et même, eu égard aux différences potentielles entre un trésorier général de France comme Mydorge et un professeur de mathématiques comme Pierre Hérigone, une formulation entérinant un nivellement créé par la compétence dans une fonction publique — symbolisait dans les lettres une distance sociale ou affective<sup>49</sup>.

Un écart peut aussi apparaître entre la forme courtoise de l'adresse directe et l'intériorisation d'un statut effectif pour un personnage évoqué, qui autorise d'autres marqueurs à l'occasion d'un échange avec un tiers : Constantin Huygens désigne Mersenne par l'expression « maistre moine », et transmettant à Descartes, selon le vœu de Mersenne, un théorème (d'ailleurs incomplet) et une requête d'ouvrage, conclut : « j'ay satisfait au desir du bon moine qui remplit l'aire de l'univers de ses correspondances<sup>50</sup> ».

## Les marques de la distinction

Le 1er mars 1638, Descartes demande à Mersenne : « Je vous prie de me mander particulièrement quelle est la condition et quelles sont les qualitez de Monsieur Desargues ; car je voy qu'il m'a deja obligé en plusieurs choses et j'auray peut-estre cy-apres occasion de luy écrire<sup>51</sup> ». Le contexte n'est plus, comme dans le cas de Jean-Baptiste Doni évoqué plus haut, le

---

<sup>47</sup> René DESCARTES, *Oeuvres, op. cit.*, vol. I, p. 88-90 et 100. Il en est de même à propos de Roberval en 1646 : « Pour le Sieur Roberval, puisque vous voyez qu'il a de la peine à se résoudre de m'envoyer sa pretendue demonstration contre ma Geometrie, je vous prie de ne l'y point convier davantage. », René DESCARTES, *Oeuvres, op. cit.*, vol. IV, p. 498.

<sup>48</sup> *Correspondance du P. Marin Mersenne, op. cit.*, vol. III, p. 254.

<sup>49</sup> Cf. sur l'emploi « sieur/Monsieur » la citation de Marie de Gournay et son commentaire dans la contribution d'Hélène Merlin à ce volume.

<sup>50</sup> *Correspondance du P. Marin Mersenne, op. cit.*, vol. XIII, p. 25. Le « bon P. Mersenne », « le pauvre bon P. Mercene », voire le « bon homme » apparaissent dans des lettres de Peiresc à Pierre Dupuy, mais ils sont d'interprétation délicate, car le *Dictionnaire de l'Académie française* (1694) indique des acceptions positives et négatives de ces expressions. Rappelons aussi l'utilisation spécifique, au pluriel au moins (« bons hommes »), pour les Minimes.

<sup>51</sup> René DESCARTES, *Oeuvres complètes, op. cit.*, vol. II, p. 31.

désir de débloquent une publication ou d'obtenir une information : Desargues a défendu les traités cartésiens auprès des géomètres parisiens. Fixé, au moins en première instance, par la sociabilité ordinaire, l'avant-nom ne renferme donc pas toujours tout le savoir nécessaire sur la distinction sociale, même dans un cadre strictement mathématique. Si Fermat est amené à solliciter plusieurs de ses contacts scientifiques parisiens pour atteindre le chancelier Séguier et contourner ainsi les procédures toulousaines afin d'obtenir une délégation lucrative à la chambre de l'Edit de Castres<sup>52</sup>, il doit batailler tout autant pour obtenir de Frenicle des manuscrits sur les nombres : la mobilisation de Carcavi, de Mersenne, de Roberval ne semblant pas suffire, Fermat finit par identifier Pierre Brulart comme un obstacle majeur et, pour l'amadouer, lui propose d'abord de n'avoir communication que des problèmes traités par Frenicle (sans les solutions), puis lui adresse en propre des explications sur une de ses méthodes controversées<sup>53</sup>. De la même manière, Descartes se livre à une mise en scène digne de Scapin pour faire écrire par Mersenne, et transmettre par Constantin Huygens, une lettre ouverte et privée tout ensemble à un adversaire puissamment protégé par l'université, Voetius<sup>54</sup>. Les voies de la réussite pertinentes pour le travail scientifique ne suivent donc pas exactement celles d'une hiérarchie sociale globale, ni celles de la pure compétence ; l'efficacité impose de composer les deux, et d'autres facteurs supplémentaires, dont la disposition géographique des protagonistes n'est pas le moindre. Statut et compétence sont d'ailleurs souvent convoqués en même temps. Roberval « fit ce qu'il put pour bien répondre à l'honneur que luy faisoit M. Descartes [de lui offrir son estime et son amitié], et il protesta de la disposition où il étoit de luy rendre ce qu'il devoit à son *mérite et à sa condition* », nous explique ainsi le biographe de Descartes, Adrien Baillet<sup>55</sup>. La validation des témoignages pertinents pour une observation ou une innovation mathématique fait aussi appel à ce double registre.

« J'ai en effet déjà commencé à divulguer mon calcul, que j'ai donné écrit à la main à plusieurs personnes dignes de foi, et entre autres à M. de Carcavi, à M. de Roberval, à M. Gallois, notaire royal à Paris, et plusieurs autres personnes de

---

<sup>52</sup> Sur les difficultés de ces nominations, voir Pierre CHABBERT, « Fermat à Castres », *op. cit.* Elles sont évoquées dans la correspondance scientifique de Fermat, Pierre FERMAT, *Oeuvres*, éd. Paul TANNERY et Charles HENRY, vol. II, *Correspondance*, Paris, Gauthier-Villars, 1894, p. 243-50.

<sup>53</sup> Pierre FERMAT, *Oeuvres*, *op.cit.*, p. 250-56.

<sup>54</sup> René DESCARTES, *Oeuvres complètes*, *op. cit.*, vol. III, p. 598-605 et p. 799-801.

<sup>55</sup> Cité dans Léon AUGER, *Un savant méconnu : Gilles Personne de Roberval*, *op. cit.*, p. 164. Les italiques sont les miennes.

France et d'ailleurs très considérables *par leur qualité et par leur science* qui ont marqué le jour qu'ils l'ont reçu<sup>56</sup>. »

Lors de ses démêlés avec Ferrier sur lesquels je reviendrai, Descartes lui intime : « j'estois aise si vous veniez quelque jour a vous plaindre de moy qu'une personne *de son mérite et de sa condition* pût rendre témoignage de la vérité<sup>57</sup> ». Nous avons déjà signalé que la liste de Coste juxtapose et entremêle dignités sociales et savantes. A l'inverse, c'est du même trait que Descartes *disqualifie*, au sens littéral, Fermat, Etienne Pascal et Roberval dans une controverse mathématique : « Tout Conseillers, & Presidens, & grands Geometres que soient ces Messieurs-là, leurs objections et leurs défenses ne sont pas soutenables, et leurs fautes sont aussi claires qu'il est clair que deux et deux sont quatre<sup>58</sup>. »

De l'association à la substitution, il n'y a qu'un pas. « Je scay bien », écrit ainsi Descartes à propos du privilège de ses ouvrages de 1637 (*Discours de la méthode, Géométrie*, etc.), « qu'il y a force gens qui seroient bien glorieux d'en avoir un semblable. Jusques-là que quelqu'un icy en ayant vu la copie, disoit qu'il l'estimoit plus qu'il n'eust fait des Lettres de Chevalerie<sup>59</sup> ». La métaphore peut dès lors être filée : les polémiques en matière de science se décrivent à partir d'autres situations sociales, parfois les procès, souvent le duel ou la guerre, les modes d'argumentation sont hiérarchisés selon des normes énoncés comme des statuts sociaux. Descartes déclare ainsi en mai 1637, dans le cadre de la controverse évoquée plus haut :

«Je ne m'arrête point à soudre leurs questions de Geometrie [...] Et pour parler franchement entre nous, comme il y en a qui refusent de se battre en duel contre ceux qui ne sont pas de leur qualité, ainsi je pense avoir quelque droit de ne me pas arrester à leur répondre<sup>60</sup>. »

Quelques mois plus tard, il commente encore : « [La règle de Fermat pour trouver les maxima et minima] est elle que sans industrie et par hazard on peut aisement tomber dans le chemin qu'il faut tenir pour la rencontrer. [...] Au lieu que la mienne] suit la plus *noble* façon de démontrer qui puisse estre, a sçavoir celle qu'on nomme a priori<sup>61</sup> ».

---

<sup>56</sup> *Itaque calculum meum jam evulgare coepi, multisque illum fide dignissimis personis tradidi manuscriptum, et inter alios Carcavio, Robervallio, D. Galois, regio tabellioni Parisiis degenti, ac compluribus aliis Galliae viris dignitate et eruditione praestantibus, qui diem accepti a me calculi diligenter annotarunt.* Blaise PASCAL, *Oeuvres complètes*, op. cit., vol. II, p. 358 (la traduction française ici reproduite est celle de M. Le Guern).

<sup>57</sup> René DESCARTES, *Oeuvres*, op. cit., vol. I, p. 184.

<sup>58</sup> René DESCARTES, *Oeuvres*, op. cit., vol. II, p. 28.

<sup>59</sup> *Correspondance du P. Marin Mersenne*, op. cit., vol. VI, p. 278.

<sup>60</sup> René DESCARTES, *Oeuvres*, vol. II, p. 149.

<sup>61</sup> Descartes à Mersenne, vers 1638, René DESCARTES, *Oeuvres*, op. cit., vol. II, p. 490. Les italiques sont nôtres.

Dans cette période historique où la nature des preuves, le rôle et la qualité des principes, et jusqu'à la place des mathématiques dans l'éducation, sont âprement discutés, les valeurs morales et intellectuelles qui peuvent y être rattachées sont souvent évoquées. Elles mettent en évidence, comme en négatif, toutes les ambiguïtés des références culturelles qui peuvent s'attacher à telle ou telle condition. Ainsi, c'est la détention d'une méthode qui permet de distinguer (au sens fort du terme) entre l'œuvre d'un esprit subtil et les tâtonnements « par hasard » des praticiens besogneux. Pour éprouver l'efficacité de sa propre méthode, pour en tester la possession chez d'autres, il est normal de proposer des problèmes qu'on sait déjà résoudre. Le fonctionnement de ces défis évoque irrésistiblement les duels, mais ils ne sont pas non plus très éloignés des épreuves publiques des mathématiciens professionnels de la génération précédente<sup>62</sup>. La méthode, qui s'affiche toujours brève et claire, est comme la botte d'un bon bretteur, mais le mathématicien gentilhomme se doit au contraire d'ignorer les détails et les complexités pédantes. Avant de suggérer à Elisabeth de Bohême de s'arrêter à la mise en équation d'une question et de se dispenser de sa résolution complète, Descartes commente sa tentative en rapprochant une fois de plus qualités scientifiques et sociales : « Je craignois seulement que la patience qui est nécessaire pour surmonter au commencement les difficultés du calcul ne lui manquât ; car c'est une qualité extrêmement rare aux excellens esprits et aux personnes de grande condition<sup>63</sup> ». Ces subtiles prédilections infiltrent autant la validation de nouvelles expériences que l'accueil des informations scientifiques<sup>64</sup>. « Je suis extrêmement aise », écrit ainsi Descartes à Mersenne, « de ce que ma réponse aux questions de M. de Sainte-Croix ne luy a pas esté desagréable. C'est un témoignage de sa franchise et de sa courtoisie de vouloir se contenter de si peu de chose<sup>65</sup> ». La courtoisie peut prendre le pas au point de limiter la compréhension savante, le seul énoncé des résultats constituant alors une monnaie d'échange suffisante : « Je trouve très belle la proposition qu'il vous a pleu me communiquer », remercie Deschamps le 1er mars 1644 « et desireroiy d'en avoir la demonstration [...] Mais l'occupation en laquelle vous estes, m'empesche de vous en

---

<sup>62</sup> Mario BIAGIOLI, *Galileo Courtier*, op. cit., p. 66-73 et Pascal BRIOIST, Hervé DREVILLON et Pierre SERNA, *Croiser le fer : Violence et culture de l'épée dans la France moderne (XVIe-XVIIIe siècles)*, Seyssel, Champ Vallon, 2002.

<sup>63</sup> René DESCARTES, *Oeuvres*, op. cit., vol. IV, p. 46.

<sup>64</sup> Sur ces effets dans la validation de nouveaux modes expérimentaux, voir Steven SHAPIN et Simon SCHAFFER, *Leviathan and the Air-Pump*, op. cit. ; Lorraine DASTON, « Baconian facts, academic civility and the prehistory of objectivity », *Annals of Scholarship* 8, p. 337-63 ; Steven SHAPIN, *A Social History of Truth : Civility and Science in Seventeenth-Century England*, Chicago, Chicago University Press, 1994.

<sup>65</sup> Descartes à Mersenne, *Correspondance du P. Marin Mersenne*, op. cit., vol. VII, p. 345.

prier, car ce seroit importunité et incivilité<sup>66</sup> ». A l'inverse, l'insistance à obtenir soit une réponse mathématique précise, soit l'aveu que l'interlocuteur sollicité ne la trouve pas, est analysée comme la marque d'un esprit dogmatique et procédurier : « je n'avais plus envie de répondre » avoue Descartes à Mersenne en 1639, alors qu'il n'a pas réussi à résoudre un problème arithmétique posé par Frenicle de Bessy, « car sa question n'est ni belle, ni industrielle [...] Mais je ne veux point contester car il me parait estre, comme Mr Morin, de ceux qui veulent, a quelque prix que ce soit, avoir gagné et parlé les derniers<sup>67</sup> ». Si l'honneur engage à la joute scientifique, la courtoisie oblige donc à se retirer au premier sang.

Elle règle aussi une autre tension possible. Contesté sur l'usage d'un terme, Jean Rey revendique une in-distinction qui est en même temps une défense du naturel contre la pédanterie et la préciosité : « Le Sieur Brun et moi parlerons comme les autres. Arees jusqu'à donc que philosophant avec les sages, je parle comme le commun<sup>68</sup> ». La même valorisation apparaît chez Etienne Pascal lorsqu'il défend ainsi son fils contre les attaques du père Noël à propos d'une expérience sur le vide, au Puy-de-Dôme, en 1646 :

« Commençons, s'il vous plait, à examiner votre titre : *Le Plein du Vide* . Le livret de mon fils, contre lequel vous écrivez, est ainsi intitulé: *Expériences nouvelles touchant le vide, faites dans les tuyaux, seringues, soufflets et siphons de plusieurs longueurs et figures, etc.* A ce titre simple, naïf, ingénu, sans artifice et tout naturel, vous opposez cet autre titre, *Le Plein du Vide*, subtil, artificieux, orné ou plutôt composé d'une figure qu'on appelle antithèse, si j'ai bonne mémoire<sup>69</sup>. »

Il s'agit donc de se démarquer une fois de plus de ce qui sent la besogne, la spécialisation, non plus dans l'action scientifique, individuelle ou collective, mais dans son énonciation. La rhétorique de la conversation savante n'est pas exactement celle des salons mondains, elle concerne des sujets plus sérieux et son ton est plus direct, mais elle s'oppose tout autant à l'argumentation scolastique<sup>70</sup> Le lieutenant en fonction au château d'Orange, J. Van Santen,

---

<sup>66</sup> Théodore Deschamps à Mersenne, *Correspondance du P. Marin Mersenne, op. cit.*, vol. XIII, p. 35.

<sup>67</sup> René DESCARTES, *Oeuvres, op. cit.*, vol. II, p. 567. Le rôle du problème et les expériences sociales et individuelles dont il est le support sont analysés dans Catherine GOLDSTEIN, « L'expérience des nombres de Bernard Frenicle de Bessy », *Revue de synthèse* (4), 2-3-4, 2001, p. 425-454.

<sup>68</sup> *Correspondance du P. Marin Mersenne, op. cit.*, vol. III, p. 234.

<sup>69</sup> Blaise PASCAL, *Oeuvres, op. cit.*, vol. I, p. 416-17. De nombreux éléments de la défense d'Etienne Pascal visent à discréditer socialement le texte du P. Noël, dédié à Monseigneur le prince de Conti. Il écrit par exemple un peu plus loin (*op. cit.*, p. 420): « votre métaphore a cela de commun avec votre antithèse qu'elle ne peut passer que dans l'Ecole, et non pas dans le monde. »

<sup>70</sup> Sur le modèle de la conversation des salons, voir Linda TIMMERMANS, *L'accès des femmes à la culture (1598-1715) : un débat d'idées de Saint-François de Sales à la marquise de Lambert*, Paris, Champion, 1993 ; Peter BURKE, *The Art of Conversation*, Cambridge, Polity Press, 1993 ; Bernard BRAY et Christoph STROSETSKY

commente ainsi à Constantin Huygens la visite de Mersenne en 1644 : « vous m'avez infiniment obligé de me l'avoir adressé. C'est un personnage très rare tant en sçavoir qu'en sa conversation ordinaire qui est fort agréable et ne ressent nullement son cloistre, ce qui est rare en des personnes de ceste profession<sup>71</sup> ».

Lorsque Mersenne, qui s'est fait rabrouer à propos des titulaires, demande conseil pour une dédicace, Fabri de Peiresc lui répond pour lui-même : « toutefois vous en userés selon vostre bon plaisir et volonté pour les tiltres. Ce m'est chose si indifferente qu'il ne sen fault pas estre en grande peyne pourveu qu'il n'y ait rien d'incompatible à la verite comme de me faire conseiller de Dijon qui est en Bourgogne<sup>72</sup> ». Et le 5 mai 1635 :

« Je n'ay point de friandise à ces dedicaces de livres et tant s'en faut que je puisse trouver mauvais que vous desmembriez de vostre ouvrage diverses pieces pour les dedier à vos amys et principalement à ceux qui de leur grace y ont si librement contribué, soit pour l'invention et l'examen des expériences, comme Mr du Refuge, soit pour les fraiz comme pour ces aultres messieurs que vous me nommez [...] C'est pourquoy ne faictes pas, je vous prie, de scrupule de faire vostre principale dedicace a la personne de celluy a qui le rang n'en sçauroit estre contesté et ainsy des aultres, à aulcun desquelz je ne suis pas digne d'estre comparé. Et si vous estes si aheurté à me vouloir mettre en douzaine, comme l'on dict, et me laisser quelque rang en si bonne compagnie, le dernier de tous ne me sera que trop honorable et trop avantageux et ne fera que trop de tort au merite des aultres aussy bien qu'à celluy de l'auteur<sup>73</sup> ».

La civilité peut ainsi induire une valorisation de l'indistinction qui n'est pourtant en rien, nous l'avons déjà remarqué pour Fabri de Peiresc, de l'indifférence aux classements sociaux<sup>74</sup>. Elle peut aussi conduire, dans un débat mathématique, jusqu'à l'oblitération du nom de l'adversaire, puisque celui-ci porte plus que la simple identification de la personne, mais aussi sa dignité :

---

(éds.), *Art de la lettre, art de la conversation à l'époque classique en France*, Paris, Klincksieck, 1995 ; Delphine DENIS, *Madeleine de Scudéry De l'air galant et autres Conversations (1653-1684). Pour une étude de l'archive galante*, Paris, Champion, 1998. Les exemples analysés dans ces ouvrages témoignent de ce que les thématiques érudites servent souvent de repoussoir à l'art de cette conversation. Réciproquement, Jean François, dans le contexte d'une opposition (d'ailleurs quelque peu nostalgique) entre vie dans un cloître et vie à la Cour, déclare n'avoir « d'autre visée que celle du sens et de l'énergie, embrassant autant qu'il m'est possible de signification en peu de parolles, et escrivant non tant pour le commun, comme pour des esprits grands et capables et qui veulent estre servis satisfaitement et gravement », *Correspondance du P. Marin Mersenne, op. cit.*, vol. I, p. 440. Sur la persistance d'un modèle organiciste du public, qui imprègne encore les cercles savants, voir Hélène MERLIN, *L'excentricité académique, op. cit.*.

<sup>71</sup> *Correspondance du P. Marin Mersenne, op. cit.*, vol. XIII, p. 256.

<sup>72</sup> *Correspondance du P. Marin Mersenne, op. cit.*, vol. V, p. 323.

<sup>73</sup> *Correspondance du P. Marin Mersenne, op. cit.*, vol. V, p. 163-4.

<sup>74</sup> On retrouve ici la « dialectique complexe entre égalité fictive et distinction sociale » qu'évoque pour la « société de conversation » Myriam Maître dans Myriam MAITRE, *Les Précieuses, op. cit.*, p. 524-6. Le récit de Chapelain à Huygens évoqué plus haut met en évidence le même phénomène où l'énonciateur de classements et de qualités se met lui-même à l'écart, au dernier rang.

« toute la civilité dont j'ay cru pouvoir user envers Monsieur (Fermat) a esté que j'ay feint d'ignorer son nom, afin qu'il sçache que je ne répons qu'à son Ecrit, & que vous ne m'avez envoyé que ses objections, sans y engager sa réputation<sup>75</sup> ». Cette conduite de l'effacement, pour soi-même par une modestie soigneusement explicitée, pour l'autre par une dépersonnification des critiques, contraste avec l'usage des controverses scolastiques, où la mise en avant de ses titres de gloire et les insultes, ou l'utilisation de surnoms comiques, sont courants<sup>76</sup>. C'est l'honnête homme qui incite alors aux vertus chrétiennes :

« Je trouvois estrange que des personnes d'honneur fussent mal traitées sans l'avoir mérité à faute de chercher des paroles plus douces et moins aigres que celles qui viennent quelquesfois les premières à la bouche, et qu'il est bon de revoir un seconde fois ce que l'on escript trop precipitamment pour l'examiner et nous mesurer à l'aune les uns des autres et nous entr'excuser et pardonner<sup>77</sup>. »

Cette charité est civile, et ne semble pas incarnée au mieux par les ecclésiastiques, au moins lorsqu'ils sont auteurs et critiques. Après avoir plaisanté sur l'absence de raffinement social de Mersenne, Descartes ajoute à l'intention de Constantin Huygens :

« Considérant que luy [Mersenne] et le bon M. Reneri ( *inter nos dictum* ) sont deux de mes meilleurs amis, vous me prendrez aysément pour le troisième philosophe duquel il ne faut pas attendre de cérémonies. Mais il y a encore cela de particulier au bon moine qu'il est de l'Ordre des Mendians, qui, comme vous savez, ont des franchises qui ne sont point permises aux autres hommes<sup>78</sup>. »

L'absence de cérémonies, la simplicité et la franchise, valeurs de l'honnête homme souvent invoquées au cours des échanges mathématiques, ne se confondent pas donc tout à fait avec « les franchises » d'un Mersenne<sup>79</sup> encore prêt dans les années 1630 à critiquer publiquement certaines expériences de Galilée ou le traité sur la musique de Doni. Peiresc, une fois encore, s'interpose :

---

<sup>75</sup> Descartes à Mersenne, (25 janvier 1638), *Correspondance du P. Marin Mersenne, op. cit.*, vol. VII, p. 40-1. De même, il désigne Jean Beaugrand comme « l'auteur de la *Géostatique* », René DESCARTES, *Oeuvres, op. cit.*, vol. I, p. 478.

<sup>76</sup> Descartes est ainsi baptisé « le Méthodique impertinent » par Beaugrand, *Correspondance du P. Marin Mersenne, op. cit.*, vol. VII, p. 90, 92, 96. Le passage de la paraphrase courtoise au surnom insultant est d'ailleurs délicat, et la civilité fragile, ainsi Descartes évoquant Beaugrand successivement comme « l'auteur de la *Géostatique* », mentionné à la note précédente, et comme « le Géostaticien », René DESCARTES, *Oeuvres, op. cit.*, vol. II, p. 98. Sur ces effets d'insulte, voir en particulier Hélène MERLIN, *L'excentricité académique, op. cit.*, en particulier ch. V.

<sup>77</sup> Fabri de Peiresc à Mersenne, *Correspondance du P. Marin Mersenne, op. cit.*, vol. V, p. 171.

<sup>78</sup> *Correspondance du P. Marin Mersenne, op. cit.*, vol. VI, p. 208.

<sup>79</sup> Pour rendre son autonomie à Mersenne, que nous n'avons présenté ici que de l'extérieur, soulignons que s'il accepte les conseils prodigués et rassure à l'occasion Peiresc en lui promettant d'agir « en homme d'honneur » (*Correspondance du P. Marin Mersenne, op. cit.*, vol. V, p. 202), avec assez de succès si nous nous référons à la réaction de Van Santen évoquée plus haut, il n'hésite pas à répliquer, lorsque les remontrances de Peiresc ou de Descartes s'exacerbent, voir, par exemple, *Correspondance du P. Marin Mersenne, op. cit.*, vol. V, p. 302-3 ou vol. VI, p. 277. Par ailleurs, il privilégie lui aussi parfois les critiques privées, mais son argument est nationaliste, et ne

« Il [Doni] est de qualité et dans un employ qui merite le respect et toute la deference qui peult estre tollerable entre gentz d'honneur. S'il y a quelque chose à dire en son livre, il y a moyen de le remarquer et l'en advertir charitablement entre vous et luy ou par l'entremise d'un tiers amy commun, sans affecter de publier noz infirmités humaines [...]»<sup>80</sup>. »

Et Etienne Pascal de conclure sa polémique avec le jésuite Noel en liant habilement les idéaux de la rhétorique (« persuadant »), de la religion (« charitable »), de la noblesse (« gloire ») et de la distinction honnête :

« Et certainement quand vous aurez sérieusement examiné ce que c'est que le style d'invective, vous trouverez qu'il n'est ni fort, ni persuadant, ni charitable, ni propre pour acquérir la gloire qu'on propose pour fin [...] Et toutefois si facile que soit [cet art], et quelqu'application qu'y puisse faire un honnête homme, le plus haut degré d'honneur où il puisse aspirer est de parvenir à celle de pouvoir un jour prêter le collet à la plus faible écolière de la moins éloquente harengère de la halle ! [...] Laissez, s'il vous plaît, ces façons d'écrire ou de parler à ceux à qui Dieu a donné moins de lumière ; ou plutôt par raisons et corrections fraternelles, s'il y a échet, et surtout par notre propre exemple, s'il est possible, bannissons-les du monde»<sup>81</sup>. »

La fragilité de l'égalité condition: Ferrier et Roberval

La porosité apparente des conditions s'accompagne donc, paradoxalement, de résistances variées à l'établissement effectif d'une compagnie savante qui effacerait complètement les différences de statut : la multiplicité des manières d'indiquer la distinction (y compris en louant son effacement) semble rendre presque désespérés les efforts pour l'éliminer. Lorsque Jean Gillot cherche un emploi à Paris, Descartes précise :

« Il sçait très bien l'Arithmetique et assez de ma methode pour apprendre de soy mesme tout ce qui luy peut manquer dans les autres parties des Mathematiques. Mais si on attend de luy des sujettions comme d'un valet, il n'y est nullement propre à cause qu'il a toujours este nourry avec des personnes qui estoient plus que luy et avec lesquels neanmoins il a vecu comme camarade [...]. Et je crains que si on le vouloit faire trop travailler dans les nombres, il ne

---

fait pas appel à la civilité : « si les François avoient la charité qu'ils se doivent porter, il seroit bien plus aisé d'advertir en cette maniere [...] et les estrangers auroient peut-estre aussi grande peur de nous attaquer sur les sciences que sur les biens et honneur par la guerre [...] », *Correspondance du P. Marin Mersenne, op. cit.*, vol. III, p. 191. Les pressions de Peiresc sur Mersenne à propos de Galilée sont étudiées dans Lisa SARASOHN, « Nicolas-Claude Fabri de Peiresc ... », *art. cit.*

<sup>80</sup> *Correspondance du P. Marin Mersenne, op. cit.*, vol. VI, p. 155.

<sup>81</sup> Blaise PASCAL, *Oeuvres, op. cit.*, vol. I, p. 425.

s'en ennuyat : car en effet c'est un labeur fort infructueux et qui a besoin de trop de patience pour un esprit vif comme le sien<sup>82</sup>. »

Comment donc améliorer son état puisque les processus mêmes qui pourraient y servir contribuent à fabriquer par ailleurs une incapacité à remplir les positions disponibles ? A l'inverse, une personne de trop haut statut rencontre de nombreux obstacles avant d'apprendre sérieusement des mathématiques, et le cas d'Elisabeth de Bohême, dissuadée de poursuivre les détails du travail sur les équations, apparaît ici comme l'exact revers de celui de Gillot. Deux autres situations aideront à approfondir ces questions.

La première est celle de l'artisan Ferrier. « J'ay pour l'amour de vous abaissé ma pensée jusques aux moindres inventions des mechaniques<sup>83</sup> » lui écrit Descartes qui avait espéré un temps réaliser avec lui des instruments mathématiques (optiques en particulier) destinés à de nouvelles découvertes. Un an et demi plus tôt, il lui avait ainsi proposé :

« Si vous etiez assez brave homme pour faire le voyage, et venir passer quelque temps avec moy dans le desert, vous auriez tout loisir de vous exercer, personne ne vous distrairoit, vous seriez éloigné des objets qui vous peuvent donner de l'inquiétude ; bref vous ne feriez en rien plus mal que moy et nous vivrions comme frères ; car je m'oblige de tout défrayer de tout aussi longtems qu'il vous plaira de rester avec moy, et de vous remettre dans Paris des que vous aurez envie d'y retourner<sup>84</sup>. »

La fraternité, comme la camaraderie avec Gillot, ne peut sitôt s'exprimer qu'elle ne soit garantie et donc limitée par le jeu d'obligations que crée le protectorat. En juin 1629, c'est toujours la lune de miel et lorsque Ferrier semble résolu à rester à Paris, en contact avec Claude Mydorge, Jean-Baptiste Morin et d'autres, Descartes essaie de lui faire obtenir un logement au Louvre ou quelque source de revenus. Mais les choses se gâtent rapidement, car Ferrier ne semble pas capable d'achever les tâches confiées à grands frais et lorsqu'il envisage enfin de rejoindre Descartes, celui-ci demande à Mersenne de le décourager :

« J'aurois grande honte, si apres l'avoir gardé deux ou trois ans, il ne venoit à bout de rien qui surpassa le commun ; on pourrait m'en imputer la faute ou pour le moins celle de l'avoir fait venir icy pour neant. [...] Ce n'est pas que je ne l'ayme et que je ne le tienne pour un homme tout plein d'honneur et de bonté<sup>85</sup>. »

---

<sup>82</sup> René DESCARTES, *Oeuvres, op. cit.* vol. II, p. 150.

<sup>83</sup> Lettre du 2 décembre 1630, René DESCARTES, *Oeuvres, op. cit.*, vol. I, p. 185. On ne saurait mieux dire que certains sujets, en eux-mêmes, sont de basse nature.

<sup>84</sup> René DESCARTES, *Oeuvres, op. cit.*, vol. I, p. 14.

<sup>85</sup> René DESCARTES, *Oeuvres, op. cit.*, vol. I, p. 129-30.

Ferrier est encore Monsieur, et plein d'honneur, même si son talent commence à être sérieusement mis en doute. Mais il perd son avant-nom dans les lettres suivantes, et ne le retrouvera plus en discours indirect dans les épîtres cartésiennes :

« Je ne seray pas marri qu'on sçache que je vous ay temoigné que c'estoit un homme de qui je fais fort peu d'estat, d'autant que j'ai reconnu qu'il n'effectuë jamais aucune chose de ce qu'il entreprend, et outre cela qu'il a l'âme peu généreuse. Il n'est pas besoin qu'on sçache plus particulièrement en quoy j'ay sujet de le blâmer, pource qu'il ne me semble pas seulement digne que je me fâche contre luy<sup>86</sup>. »

Alors qu'en 1629, il écrivait à Ferrier, visant Mydorge pour qui ce dernier travaillait : « Je sçay bien qu'il vous fait mal au coeur qu'on se donne de la vanité en une chose où l'on n'a rien contribué ; mais au fond cela n'importe pas tant, que vous deviez à cela près manquer de travailler ; et la vérité se découvre bien », la subordination de Ferrier à Mydorge devient rétrospectivement bien établie en 1635 : « Mr Mydorge, écrit alors Descartes à Constantin Huygens, [...] que je tiens pour le plus exact à bien tracer une figure [...] lima cette lame [...] pour servir de patron sur lequel un faiseur d'instruments de mathématiques, nommé Ferrier, tailla au tour [...] »<sup>87</sup>.

Ferrier lui-même semblait dès le début avoir peu d'illusions sur sa position réelle :

« [Monsieur Mydorge] m'estime si peu qu'il ne croit pas que j'ay assez d'esprit pour entendre et entreprendre de moindres choses, puis qu'il le dit en ma présence. J'avouë mon insuffisance qui doit être excusée, n'ayant jamais esté instruit en quoy que ce soit que par vous, Monsieur, à qui je veux devoir toutes choses. Ce mespris neanmoins ne saurait tellement me rebuter, que je ne sente assez d'inclination en moy pour goûter et comprendre les véritables connaissances des sciences qui me pourraient estre communiquées par des personnes de votre mérite, tant j'ay d'ambition de me faire connaistre par quelque chose hors du commun.<sup>88</sup> »

« Surpasser le commun », « hors du commun » : l'artisan, contrairement aux médecins amateurs de mathématiques, n'a que le recours de l'exploit, de l'exceptionnel pour accéder à la reconnaissance des milieux savants. Son « commun » ne suffit jamais pour appartenir à la communauté mathématique qui se dessine ici. Pourtant, la situation de Ferrier ne doit pas apparaître aussi clairement à Paris, car Mydorge se plaint auprès de Mersenne de ce que Descartes écrive à Ferrier et non à lui : Descartes se doit donc de rétablir ce qu'il perçoit comme

---

<sup>86</sup> René DESCARTES, *Oeuvres, op. cit.*, vol. I, p. 173.

<sup>87</sup> René DESCARTES, *Oeuvres, op. cit.*, vol. I, p. 37 et p. 336-7.

<sup>88</sup> Lettre d'octobre 1629, René DESCARTES, *Oeuvres, op. cit.*, vol. I, p. 51.

la vérité sociale des échanges, où la communication à Ferrier n'est pas la marque d'un lien privilégié enviable, à l'intérieur d'un cercle d'honnêtes hommes égaux en dignité, mais d'une relation à un domestique :

« M. (Mydorge) a tort s'il s'offense de ce que j'ay plutost escrit à M. (Ferrier) qu'à luy ; car je seray bien ayse qu'il sçache que ce n'est pas toujours a ceux que j'estime et honore le plus a qui j'ecris le plus [...] J'ay escrit audit sieur Ferrier pour l'inciter à travailler aux verres et pour luy donner de petites commissions à Paris desquelles je n'eusse pas voulu importuner Monsieur Mydorge. J'ay quantite d'amis qui devroient s'offenser par mesme raison s'ils sçavaient que je veux bien écrire à mon petit laquais et que je ne leur ecris pas<sup>89</sup>. »

Aussi tard que 1634, toutefois, Jacques de Valois, astronome amateur et trésorier de France en Dauphiné, s'adresse (avec succès) à Morin pour une commande à Ferrier : « Si Monsieur Ferrier travaille après les instruments mathématiques, et qu'il veuille prendre la peine de m'en faire, je les luy paieray convenablement. Vous en serez le juge<sup>90</sup> » : le « Monsieur » n'a donc pas disparu pour tous et la disgrâce de Ferrier ne semble pas générale, bien que nous n'ayons pas trace qu'il ait fait une invention « hors du commun »<sup>91</sup>.

Contrairement à Ferrier, Roberval ne semble jamais menacé de perdre pour de bon son « Monsieur ». Pourtant, son comportement suscite de nombreuses critiques ; ses conflits avec Descartes ont alimenté l'historiographie<sup>92</sup>, conflits tant mathématiques que sociaux s'il faut en croire au moins la version de Leibniz que rapporte Léon Auger :

« M. de Roberval n'ayant que les mathématiques en teste et faisant profession d'enseigner avoit la science prête et pour ainsi dire au bout de la langue. Cela faisait que M. des Cartes avoit de la peine à luy tenir tête dans les conversations, où tout le monde ne juge que par les dehors. M. Roberval me raconta à Paris

---

<sup>89</sup> René DESCARTES, *Oeuvres, op. cit.*, vol. I, p. 175. Cité d'après l'édition de Clerselier, où les noms propres ont été omis. On notera au passage que les deux « M. » renvoyant à des « Monsieur » qui ne sont par courtoisie pas identifiés dans la publication d'origine sont repris de manière asymétrique en « sieur Ferrier » et « M. Mydorge ».

<sup>90</sup> *Lettres écrites au Sieur Morin par les plus célèbres astronomes de France etc.*, Paris, chez l'auteur, 1635, p. 28.

<sup>91</sup> Ce cas semble illustrer sur Paris ce qui sera encore la norme, des décennies plus tard, dans des académies de province : « l'académisme n'était pas prêt à intégrer les hommes sans lettres, même s'il avait contribué à habituer les talents, fussent-ils mécaniques, à se définir dans la sphère des confrontations où savoir est déjà se promouvoir », écrit Daniel Roche dans Daniel ROCHE, *Le siècle des Lumières en province*, Paris, EHESS et La Haye, Mouton, vol. I, p. 394. Il existe d'ailleurs à cette époque d'autres lieux de conflits que les environs académiques et les métiers, par exemple celui des spectacles scientifiques, voir Gilles CHABAUD, « Sciences, magie et illusion : les romans de la physique amusante (1784-1789) », *Tapis-Franc* 8, 1997, p. 18-37. Voir aussi plus bas pour d'autres exemples.

<sup>92</sup> Voir en particulier l'écrit de Roberval contre Descartes d'avril 1638, *Correspondance du P. Marin Mersenne, op. cit.*, vol. VII, p. 158-167, ainsi que la préface de Clerselier au troisième volume des *Lettres de Descartes*, DESCARTES, *Oeuvres, op. cit.*, vol. V, p. 774-8. Dans la querelle entre Fermat et Descartes, évoquée plus haut, Roberval est un des champions parisiens du premier contre le second, mais ceci n'est pas la seule source du conflit.

que M. des Cartes paraissoit écolier auprès de luy, et d'autres me l'ont confirmé<sup>93</sup> ».

C'est la nature des échanges, plus que des contenus techniques, qui est ici en cause — la compétence magistrale de l'oral, pourtant associé ordinairement au pédant de collègue (contre-modèle honni) risque donc d'être utilisée efficacement dans la discussion académique. Mais, comme nous l'avons vu, les honnêtes hommes ont d'autres moyens de reconnaissance mutuelle que la victoire de la conversation :

« Pour Monsieur de Roberval, il a fait une sottise chez Monsieur de Montmor, qui est comme vous savez homme d'honneur et de qualité, il a esté si incivil que de luy dire dans sa maison, s'estant picquez sur une des opinions de Monsieur des Cartes que Monsieur de Montmor approuvoit, qu'il avoit plus d'esprit que luy et qu'il n'avoit rien de moins que luy que le bien et la charge de Maître des Requestes, et que s'il estoit Maître des Requestes, qu'il vaudroit cent fois plus que luy. Monsieur de Montmor qui est tressage luy dist, qu'il en pourroit et devoit user plus civilement, que de le quereler et le traicter de mespris dans sa maison. Toute la compagnie trouva fort estrange la rusticité et pedanterie de Monsieur de Roberval<sup>94</sup>. »

Après cette scène, Roberval ne remettra plus les pieds chez M. de Montmor. Ce pourrait être le triomphe de l'urbanité et de la civilité en sciences, contre la « rusticité et pedanterie » : c'est plutôt l'indice que leur efficacité y est limitée, car Roberval semble partir *avec la science*. Cumule plusieurs professorats au Collège royal, il sera aussi, dès sa création en 1666, membre de l'Académie des sciences.

Jacqueline Pascal manifeste d'ailleurs que Roberval était loin de dresser tous les honnêtes hommes (et femmes) contre lui ; relatant à sa soeur Gilberte une entrevue de son frère et de Descartes, en présence de plusieurs autres, elle commente :

« Ensuite on se mit sur le vide [...] mon frère répondit ce qu'il put [à Descartes], et M. de Roberval, croyant que mon frère aurait quelque peine à parler, entreprit avec un peu de chaleur M. Descartes, avec civilité pourtant, qui lui répondit avec un peu d'aigreur qu'il parlerait à mon frère tant que l'on voudrait, parce qu'il parlait avec raison, mais non pas à lui, qui parlait avec préoccupation<sup>95</sup>. »

Et le deuxième *Discours sur les Grands*, publié de manière posthume, renchérit en bornant strictement la civilité qu'un prince, et a fortiori un maître des requêtes, est en droit d'exiger d'un « excellent Géomètre » :

---

<sup>93</sup> Léon AUGER, *Un savant méconnu : Gilles Personne de Roberval ...*, *op. cit.*, p. 163.

<sup>94</sup> Ismael Boulliau à Christiaan Huygens, 6 décembre 1658. Christiaan HUYGENS, *Oeuvres*, *op. cit.*, II, p. 287.

<sup>95</sup> Blaise PASCAL, *Oeuvres complètes*, *op. cit.*, vol. I, p. 14-5. Rappelons que, comme le décrit Clerselier, *op. cit.*, p. 775 : « si l'un [Descartes] est pour le plein, l'autre [Roberval, tout autant que Pascal] est pour le vuide. »

« Il est bon, Monsieur, que vous sachiez ce que l'on vous doit, afin que vous ne prétendiez pas exiger des hommes ce qui ne vous est pas dû, car c'est une injustice visible : et cependant elle est si fort commune à ceux de votre condition, parce qu'ils en ignorent la nature.

Il y a dans le monde deux sortes de grandeurs : car il y a des grandeurs d'établissement, et des grandeurs naturelles. Les grandeurs d'établissement dépendent de la volonté des hommes, qui ont crû avec raison devoir honorer certains états, et y attacher certains respects. Les dignités et la noblesse sont de genre [...] Les grandeurs naturelles sont celles qui sont indépendantes de la fantaisie des hommes, parce qu'elles consistent dans des qualités réelles et effectives de l'âme ou du corps, qui rendent l'un et l'autre plus estimable, comme les sciences, la lumière de l'esprit, la vertu, la santé, la force. [...] Il n'est pas nécessaire parce que vous êtes duc que je vous estime mais il est nécessaire que je vous salue. [...]

M. N\*\*\* est un plus grand géomètre que moi; en cette qualité il veut passer devant moi ? Je lui dirai qu'il n'y entend rien. La géométrie est une grandeur naturelle, elle demande une préférence d'estime, mais les hommes n'y ont attaché aucune préférence extérieure. Je passerai donc devant lui et l'estimerai plus que moi en qualité de géomètre.<sup>96</sup> »

Le géomètre « N\*\*\* » est souvent identifié à Roberval par les éditeurs. Michel Le Guern rappelle par ailleurs<sup>97</sup> que Pierre Nicole commenta de manière critique ce passage : « il faut que ces cérémonies extérieures [destinées à honorer les grandeurs d'établissement comme la noblesse ou les charges] naissent d'un mouvement intérieur par lequel on reconnaisse dans les Grands une véritable supériorité. Car leur état enfermant [...] une participation de l'autorité de Dieu, il est digne d'un respect véritable et intérieur. » Cette réminiscence opportune d'un autre point de vue sur la dignité<sup>98</sup> aide à comprendre qu'il ne s'agit pas seulement dans ce milieu savant d'une tension possible entre une lourde hiérarchie sociale, transmise ici par le biais du mécénat, et la civilité qui égaliserait noblesse d'esprit, de fonction ou de terre : si la noblesse doit s'incarner individuellement « dans des qualités réelles et effectives de l'âme ou du corps » pour ne pas être une pure convention humaine, c'est la qualité de géomètre et non de seigneur qui en exprime le mieux la nature. L'espace physique des préséances, où l'un « veut passer devant » l'autre, est réduit dans son efficacité essentialiste, puisqu'il ne coïncide pas nécessairement avec l'espace moral de l'estime, du « respect véritable et intérieur »<sup>99</sup>.

---

<sup>96</sup> Blaise PASCAL, *Oeuvres complètes, op. cit.*, vol. II, p. 196-8. Sur le texte de Pascal et sa place dans l'économie d'une pensée du hasard, voir Laurent THIROIN, *Le hasard et les règles*, Paris, Vrin, 1991, en particulier p. 56-60.

<sup>97</sup> En note, Blaise PASCAL, *Oeuvres complètes, op. cit.*, vol. II, p. 1208.

<sup>98</sup> Sur celle-ci, voir la contribution de Robert Descimon dans ce volume.

<sup>99</sup> Cette brèche n'est bien sûr pas ouverte pour l'ensemble de la société : outre la critique de Nicole, voir les commentaires de Fanny Cosandey sur les préséances à la Cour dans ce volume. Elle devrait être mise en relation avec des transformations d'ordre théologico-politique, dont on pourra voir quelques effets pertinents pour notre

« Ignorant et maraut tout ensemble » : de la concurrence

« Sur [le fontainier] de Paris, il fait trop le rencheri et particulièrement depuis que luy ay dict que c'estoit pour vous. Les gens mecaniques craignent tous ; il leur semble qu'on leur veult oster leur gaigne-pain, quoyque l'on n'y songe seulement pas.<sup>100</sup> »

La relation de Mydorge et de Ferrier nous a montré pourtant que les craintes du fontainier de Paris n'étaient pas totalement dépourvues de fondements. En 1639, Debeaune, en plein milieu des controverses sur la *Dioptrique* de Descartes qui relancèrent, si besoin en était, l'intérêt des mathématiciens pour la construction des verres, rétorque au sujet de l'établissement de tables de réfractions par Pierre Petit :

« Je vous diray que je ne fais point d'estat de faire et tailler mes triangles de verre magnifique, mais bien tres exactement, et je ne doute point que les artisans n'en puissent tailler une douzaine par jour, mais non pas de semblables aus miens. [...] Mais je soupçonne que Mr Petit fait plus de vanité de l'observation des artisans que des siennes, puisqu'il est obligé de se fier entièrement de la fabrique de ses instruments à eux, au lieu que je les divise moy mesme et en fais la pluspart<sup>101</sup>. »

Si quelques décennies plus tôt, Pierre de la Ramée engageait les érudits à venir observer les artisans sur leur lieu de travail, au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, il s'agit plutôt de remédier à leurs errements empiriques grâce aux vertus savantes que confèrent le statut social et l'accès à l'étude. Thomas Hobbes, un familier de ce réseau, insiste dans son *Dialogus physicus* sur l'importance pour la philosophie naturelle, activité noble, d'échapper aux intérêts particuliers de groupes de professionnels et ne se fait pas faute de souligner, lorsqu'il évoque certaines lunettes, qu'elles ont été fabriquées par un homme bien connu par « sa naissance et son ingéniosité »<sup>102</sup>. La raison du privilège accordé à la machine arithmétique de Pascal est dans

« les mauvaises copies de cette machine qui pourraient être produites par la présomption des artisans : en ces occasions je conjure [le lecteur] d'y porter soigneusement l'esprit de distinction, [...] et ne pas juger des véritables originaux par les productions imparfaites de l'ignorance et de la témérité des ouvriers [...] : ils travaillent en tâtonnant, c'est-à-dire sans mesures certaines et sans proportions réglées par art »

---

situation dans la deuxième partie de Linda TIMMERMANS, *L'accès des femmes à la culture...*, *op. cit.*, et dans Philippe DESAN, *Naissance de la méthode (Machiavel, La Ramée, Bodin, Montaigne, Descartes)*, Paris, Nizet, 1987.

<sup>100</sup> Mersenne à Fabri de Peiresc, 2 février 1635, *Correspondance du P. Marin Mersenne*, *op. cit.*, vol. V, p. 47.

<sup>101</sup> Lettre à Mersenne du 3 avril 1639, *Correspondance du P. Marin Mersenne*, *op. cit.*, vol. VIII, p. 371.

<sup>102</sup> Mentionné dans Stephen SHAPIN et Simon SCHAFFER, *Leviathan and the Air Pump*, *op. cit.*, p. 333 et 129.

et risquent donc de ruiner l'invention « avec l'utilité que le public en pourrait recevoir »<sup>103</sup>.

Autrement dit, la méthode, propre à *l'ars*, est nécessaire au bien commun et elle implique un savoir distingué, un mode de connaissance que nous avons déjà rencontré comme facteur intellectuel discriminant dans la sociabilité savante, mais dont nous percevons ici des manifestations sociales plus crues.

Les machines ne sont pas seules concernées : nous assistons par exemple à des efforts pour développer une notation musicale qui permette de contourner l'exclusivité de l'imprimeur Ballard. Il y a d'ailleurs fort à faire pour la musique en général, discipline mathématique trop liée à la pratique pour que son statut ne soit pas incertain. Dans la Question XIX de ses *Questions inouyes* de 1634 (Quel etude est le meilleur de tous [*sic*] et quelle occupation apporte plus de contentement et de profit ?), Mersenne affirme :

« L'on void peu d'honnestes gens qui s'emploient à ce mestier [=musicien], qui est si infame, et si décrié, que ceux qui savent la Musique n'osent le confesser dans la compagnie des hommes sçavans, sans rougir de honte, ou sans passer pour des hommes de peu de jugement. [...] Aussi n'avons nous pas veu de grands personnages qui ayent escrit de la Musique, quoy qu'ils aient traité des autres parties de la Mathématique, parce qu'ils n'ont pas voulu tremper leur plume dans l'art qui fait mépriser les hommes et qui les rend moins utiles en paix, et en guerre, que les mouches...<sup>104</sup>. »

Comme pour la taille des lentilles, cet état des lieux ne repousse nullement les correspondants de Mersenne, pour lesquels la musique devient un thème de réflexion privilégié, mais il impose aux « honnestes gens » quelques précautions :

« [...] J'entrepris le grand motet du prix de Xainctes qui estoit à 7 parties avec une exacte observation du subject, et qui plus estoit, il me pleut de n'y faire aucune faulce relation, ni deux quartes entre les parties et sans rencontre et sans souspir, chose qui fut treuvée fort estrange et si rare que je ne croy point qu'il y ayt musicien en France qui voulut s'ahazarder à couldre une telle piece. Ce que je dis pourtant sans jactance pource que ma profession est bien autre que de frequenter d'ordinaire les psalletes. Neanmoins le premier prix me fut adjudgé sans y mettre mon nom, veu ma qualité<sup>105</sup> »,

---

<sup>103</sup> Blaise PASCAL, *Oeuvres complètes, op. cit.*, vol. I, p. 338-9. L'ensemble de cet avis mériterait d'être cité car il met en lumière les divers points de tension entre ouvriers et savants, jusqu'aux aspects économiques, dont le privilège ne constitue qu'un épisode. Eric Lundvall oppose le Pascal de la machine arithmétique, objet cher et singulier, à celui, plus tardif, des carrosses à cinq sols, bien à destination publique fondé sur une *persona* noble, voir Eric LUNDVALL, *Les carrosses à cinq sols : Pascal entrepreneur*, Paris, Science infuse (diff. Belles Lettres), 2000.

<sup>104</sup> Marin MERSENNE, *Questions inouyes ou Recréation des Sçavans, etc.*, Paris, Villery, 1634, citées ici dans la reproduction du Corpus philosophique, Paris, Fayard, 1985, p. 55.

<sup>105</sup> *Correspondance du P. Marin Mersenne, op.cit.*, vol. V, p. 262; cf. aussi vol. III, p. 324, qui identifie les juges comme les « Messieurs du Chapitre de Xainctes » et le prix comme une lame d'argent portant (en principe...) le nom

explique ainsi à Mersenne Gabriel de La Charlonye, juge prévôt de la ville d'Angoulême. On notera ici encore l'omission du nom comme moyen de préserver la réputation, dans une situation qui est tout à la fois publique et concurrentielle<sup>106</sup>.

Un autre conflit de frontière met en cause les enseignants de mathématiques. Il existe bien sûr des conflits internes aux corporations ou encore dus à l'exercice illégal d'un métier réglé par elles<sup>107</sup>. Mais l'altercation entre Roberval et Montmor suggère aussi que des mathématiciens professionnels « d'importance » (pour reprendre l'expression de Chapelain) n'appréciaient pas toujours la mise en question de leur autorité savante. En 1654, Jean-Baptiste Morin fit imprimer à Paris ses *Remarques astrologiques [...] sur le Commentaire du Centiloque de Ptolémée mis en lumière par Messire, Nicolas de Bourdin, chevalier, marquis de Vilennes, Baron de Chappelaines, d'Anglure, etc.* La préface est une critique au vitriol des « demy-sçavans » gentilshommes que Bourdin représente<sup>108</sup>. Celui-ci a d'abord publié, sous son nom, une traduction d'un autre ouvrage de Ptolémée mais, nous dit Morin,

« par quelque malheur impreu, ou plustost que la Traduction d'un Livre de haute science, n'est pas besogne d'apprentif, mais de Docteur, il s'est trouue assez grand nombre de fautes en l'Uranie apres l'impression. Un coeur généreux ayant peine à se retracter publiquement, [Bourdin] aima mieux reparer ou couvrir cette faute par un plus hardy dessein, a scavoit la traduction française du Centiloque de Ptoléme. [...] Ce nouvel ouvrage [...] a este expose et presente aux Grands de la Cour tant Ecclesiastiques que Seculiers. Bien qu'il ne soit dedie à personne, a neantmoins este receu de tous avec applaudissement, avec le soin et la curiosite convenable au sujet. En effect, quelle apparence y auroit-il que le sentiment de deux ou trois, qui dans Paris font les entendus en l'Astrologie, prevalut a celui de tant d'honnestes gens et personnes de haute

---

et les qualités du vainqueur. Mersenne s'empressa bien sûr de diffuser le problème musical décrit ici auprès de ses correspondants pour le tester et les tester tout ensemble, selon le mode de fonctionnement de son réseau.

<sup>106</sup> Les prix académiques seront au siècle suivant un enjeu important pour l'intégration de gens de métier dans les milieux savants, voir Daniel ROCHE, *Le siècle des lumières en province, op. cit.*

<sup>107</sup> On trouvera des exemples dans la thèse d'Aude Le Dividich, *L'enseignement des mathématiques en France 1600-1670*, 3 volumes, Paris, Ecole des chartes, 1996.

<sup>108</sup> Cette relation entre Morin et Bourdin (ou Blaise de Pagan, qui offrirait un autre cas analogue) est détaillée et contextualisée dans Hervé DREVILLON, *Lire et écrire l'avenir : l'astrologue dans la France du Grand Siècle (1610-1715)*, Seyssel, Champ Vallon, 1996. Sur Bourdin, voir aussi *Centiloque de Ptolémée ou La seconde partie de l'Uranie* de Nicolas de Bourdin, avec en postf. *Études autour des éditions ptolémaïques de Nicolas de Bourdin (1640-1651)* par Jacques HALBRONN, Paris, Trédaniel, 1993. Sur Morin, voir le chapitre qui lui est consacré dans Pierre COSTABEL and Monette MARTINET, *Quelques savants et amateurs de science au XVIIe siècle*, Paris, Société française d'Histoire des Sciences et des techniques, 1986, ainsi que Monette MARTINET, « Chronique des relations orageuses de Gassendi et de ses satellites avec Jean-Baptiste Morin », *Corpus* 20/21, 1992, p. 47-64. Un autre exemple du lien entre médecine et astrologie dans ce cercle est étudié par Mary Ellen Eckhart, *Astrology and humors in the theory of man. The works of Martin Cureau de la Chambre and their importance in the cultural evolution of the seventeenth century*, Ph D, University of Arozona, 1975. Pour une comparaison avec la situation en Angleterre à la même époque, voir Patrick CURRY, *Prophecy and Power*, Oxford et Cambridge, Blackwell et Polity Press, 1989.

condition, reconnus pour sçavans et qui croient ne rien ignorer, par ce que toutes les sciences sont enchainees, et que qui en sçait une les sçait toutes à ce qu'on dit<sup>109</sup> ? »

L'attaque est d'autant plus intéressante qu'elle est fondée sur la reproduction ironique des valeurs et des critères d'une société savante mondaine : leur explicitation, et les contrastes proposés, mettent ainsi en évidence les polémiques vives dans le milieu dont la liste de Coste propose une vision irénique. Chevalier, le marquis de Vilennes aborderait la « haute science » de l'astrologie<sup>110</sup> avec les comportements appropriés à son état, « un cœur généreux », de la hardiesse, et le soutien de « tant d'honnestes gens et personnes de haute condition » : Morin lui oppose subrepticement la qualité de docteur, qui renvoie Bourdin à un statut d'apprenti en matière de savoir, et la compétence d'un spécialiste authentique, face aux prétentions universelles de qui aurait « des clartés de tout ». Le reste du livre attaque point par point la traduction de Bourdin, tout en annonçant son propre ouvrage général d'astrologie. Tant « M. Bourdin, seigneur de Villaines » que « M. Jean Baptiste Morin, Docteur en Médecine et Professeur du Roy aux Mathématiques » figurent pourtant parmi les visiteurs de Mersenne remarquables par de Coste<sup>111</sup>, et tous deux dans la section des « excellens mathématiciens » : c'est donc bien à l'intérieur d'un même réseau de sociabilité mathématique que se jouent, pour Morin et Bourdin comme pour Roberval et Montmor, ces conflits de compétences.

Jacques Hume, qui sera mon dernier exemple, n'apparaît pas explicitement parmi les visiteurs de Mersenne, mais il a rencontré dès le milieu des années 1620 David de Sanclar et André Jumeau de Sainte-Croix, tous deux proches de Mersenne ; « pour le sieur Mydorge & le president Paschal il y a pres de deux annees que je n'ay pas eu l'honneur de voir ny l'un ni l'autre » indique-t-il en 1636 dans son *Algebre de Viète*<sup>112</sup> en réponse visible à des accusations, avant

---

<sup>109</sup> *Remarques astrologiques de Jean Baptiste MORIN docteur en medecine et professeur du Roy aux mathématiques à Paris sur le Commentaire du Centiloque de Ptolémée mis en lumière par Messire Nicolas de Bourdin, chevalier, marquis de Vilennes, Baron de Chappelaines, d'Anglure, etc. Dedies a Monseigneur Messire Hugues de Lionne marquis de Berni, seigneur de Fresne, etc. pour servir de fanal aux esprits studieux de la vraye et sublime science des corps celestes, qu'on nomme Astrologie*, Paris, aux depens de l'auteur, 1654, préface, p. 7.

<sup>110</sup> Pour éviter tout malentendu, rappelons que la séparation entre astrologie et astronomie est loin d'être complète à cette époque (Le *Thrésor de la langue française* de Jean Nicot traduit astrologie par *astronomia*), chaque auteur redécoupant ce champ selon différents critères, excluant par exemple l'astrologie judiciaire ou considérant l'astrologie comme la partie pratique de l'astronomie. On trouvera de nombreux exemples dans Hervé DREVILLON, *Lire et écrire l'avenir*, op. cit. et sa bibliographie.

<sup>111</sup> On notera bien sûr le déploiement de la titulature de Bourdin dans les titres (de l'original comme des *Remarques*) par rapport aux dénominations utilisées par Hilarion de Coste.

<sup>112</sup> *Algebre de Viète, d'une methode nouvelle, claire et facile, par laquelle toute l'obscurité de l'inventeur est ostée, & ses termes pour la plupart inutiles, changez es termes ordinaires des artistes. Dedie à Monseigneur Claude Bouthillier, Chevalier, Conseiller du Roy en ses conseils, Commandeur, & Grand Tresorier des Ordres de sa*

d'ajouter à côté d'autres noms « je n'en frequente aucun que le sieur Herigone qui ne se mesle point de chicane ». Cette *Algèbre* est publiée sans nom d'auteur mais le privilège est donné à Hume et indique qu'il est « écuyer ». Quoi qu'il en soit de sa familiarité réelle avec nos mathématiciens, il les connaît donc, et Morin le perçoit en 1634 comme un épigone des commissaires qui ont critiqué sa méthode pour déterminer les longitudes. « Dans ce traicté cy », explique alors Hume au lecteur de son *Algèbre*,

« tu trouveras un discours contre un Professeur du Roy, plus aigre que je n'ay jamais pensé escrire contre personne, ayant esté contraint et forcé à ce faire (contre mon naturel) par ses invectives continuelles [...] Je n'ignore pas que plusieurs de ses amis ne me blament de luy avoir reproché qu'il estoit fils d'un chartier, & confesse que je ne le dois pas faire à un honneste homme: Mais aussi ceux-là mesme s'il leur plaist, m'accorderont qu'il ne devoit pas me reprocher que j'estois pauvre Gentilhomme ; l'un est autant permis comme l'autre. Je suis marry que je ne suis pas assez bon Chrestien pour tendre l'autre joue [...] et Morin croyait aussi d'avoir cest advantage sur moy, que parce qu'il est Professeur du Roy, il luy estoit loisible de me dire mil injures, sans que j'osasse luy rendre le pareil ; & voyant ma modestie que je ne luy en voulais pas dire, il s'en rendoit orgueilleux & insolent, s'imaginant que cela procedoit de crainte & de timidité, & d'un respect et reverence qui luy estoit due à cause qu'il est grand seigneur. [...] Pour ce qui est, que d'aucuns croient que je fais vanité de ma Noblesse : tout au contraire, j'en suis si esloigné, que je souhaiterois avoir este fils d'un paysant, qui m'eust laissé bien riche, & que mon pere au lieu de me faire estudier, m'eust fait de la vacation la plus vile et la plus riche qu'il y a au monde. Si Morin ne m'eust point reproché mon extraction, je ne luy eusse jamais reproché la sienne<sup>113</sup>. »

La civilité ne pourrait donc pas fonctionner, car Morin n'est pas honnête homme, même si, selon Hume, il tente de brandir sa fonction comme une seigneurie. L'épisode met d'ailleurs en évidence une nuance supplémentaire du rêve d'égalité que la civilité semblait faire naître : Hume peut feindre de croire que le ton de Morin — plutôt caractéristique d'ailleurs du débat scolastique — est emprunté à l'aristocratie à laquelle il s'assimilerait, que Morin est « orgueilleux et insolent » comme le serait un grand seigneur, c'est pour immédiatement disqualifier cette identification en déplaçant la controverse du terrain des qualités à celui de l'économie. Au beau milieu de l'*Algèbre*, reprend alors un historique plus complet des invectives échangées, qui égrène en situation plusieurs thèmes déjà rencontrés : la civilité qui incite au silence, le dédicataire d'un traité précédent qui l'engage à la « douceur & modestie ». Lorsque le combat

---

*Majesté, & Surintendant des Finances de France*. Paris, Louys Boulenger, 1636, avec privilège du Roy. Les mentions de Mydorge, Pascal etc. se trouvent p. 427 et 441.

<sup>113</sup>*Algèbre de Viète, op. cit.*, preface, n. p.

devient inévitable, le choix des armes témoigne une fois de plus des substitutions possibles entre arène sociale et arène savante :

« Plusieurs de mes amis se sont offerts à moy pour le traicter comme un homme de sa sorte en luy donnant des coups de bastons : car on m'a dit que c'est le fils d'un chartier de Villefranche & il y a grand apparence veu son humeur. Mais je leur fis respondre que je n'avois que faire de ces violences ; puisque je n'estois que trop fort pour Morin à la plume, il ne me falloit point d'autres armes. Certes si Morin estoit habile homme, son insolence seroit à excuser, ou s'il estoit honneste homme, on l'excuseroit aussi : mais estant ignorant & maraut tout ensemble, son impudence est tout à fait insupportable<sup>114</sup>. »

L'humeur de Morin n'était donc après tout pas celle d'un noble, mais du « fils d'un chartier ». Les gentilshommes n'ont donc de cesse de faire assimiler l'acharnement traditionnel des disputes scolastiques à la brutalité des halles ; les mathématiciens professionnels de revendiquer un pouvoir intellectuel et économique que la civilité certes, mais tout autant peut-être la situation financière de la noblesse, risque de leur contester.

#### De la République des mathématiques

Les mathématiques mettent donc bien en contact des personnes dont la condition sociale est fort différente, voire semblent gommer certaines de ces distinctions dans le discours quotidien. Mais cette homogénéisation n'est jamais assez intériorisée par l'ensemble des participants, elle n'est jamais réalisée assez sur l'ensemble des dimensions où la distinction s'exerce, pour que le fonctionnement disciplinaire devienne tout à fait imperméable aux hiérarchies<sup>115</sup> des conditions. Les échecs ou les erreurs scientifiques n'ont pas tout à fait le même effet selon le statut de leur auteur ; la circulation de l'information, des positions, des récompenses, suit des filières différentes, quoique non indépendantes, de celle des capacités scientifiques. Ces dernières, à rebours, et l'insertion qu'elles offrent dans de nouveaux milieux, sont souvent utilisées pour renforcer d'autres positions, obtenir des charges, placer des fidèles. Des associations entre valeurs sociales et valeurs techniques sont aussi à l'œuvre dans les textes, voire orientent la forme d'une partie des recherches. L'économique le plus cru se masque parfois derrière un choix de civilité.

---

<sup>114</sup> *Algèbre de Viète, op. cit.*, p. 422.

<sup>115</sup> Ici, comme dans le reste du chapitre « hiérarchie » est utilisé dans son acception actuelle. Pour une réflexion sur le sens de ce mot au XVII<sup>e</sup> siècle, voir l'introduction de ce livre.

Lorsque deux narrateurs distincts, comme Jean Chapelain et Hilarion de Coste, adoptent des classements proches pour décrire les réunions érudites, ils semblent bien refléter une conviction (ou une convention) commune sur l'ordre social et sa pertinence locale, dans la valorisation de leurs activités mêmes. Mais leurs différences sont tout aussi instructives, en ce qu'elles traduisent justement les limites et les variations de l'efficacité pratique de cet ordre global, selon la perspective propre à chacun.

La partialité des sources risque d'ailleurs d'égarer : la dignité n'est pas énoncée par tous avec autant de force. Les nobles — plus que les secrétaires dont c'est pourtant, dit-on, la science —, sont ici ceux qui semblent rappeler le plus volontiers l'existence et l'usage des appellations d'honneur. Elles peuvent alors apparaître tout autant comme une revendication que comme un savoir à partager. De plus, les documents disponibles donnent un meilleur accès aux liens à distance, ceux que tisse une lettre, voire une dédicace : or cette distance est perçue comme un facteur opératoire dans la nature du fonctionnement social. Il est ainsi plus difficile d'accéder à l'intimité de solidarités parisiennes qui n'apparaissent qu'en filigrane entre, par exemple, Mersenne, Frenicle de Bessy et Sainte-Croix, ou Roberval et les Pascal. Que faut-il comprendre de l'abandon fréquent des charges qu'ils détiennent par les membres de ces réseaux, tels Etienne Pascal ou Florimond de Beaune, voire Claude Mydorge, tous selon leurs dires pour se consacrer davantage aux plaisirs et aux exigences des mathématiques ? La Maison de Salomon baconienne réussit-elle, par sa petite échelle même, qui sera celle de l'Académie, à mettre la plupart des « excellens mathématiciens » à l'abri des distinctions séculières ? Ou bien n'instaure-t-elle pas, surtout, à terme, une nouvelle catégorie de « mathématiciens », aussi loin des corporations que des Docteurs de Sorbonne et des astrologues de cour ?

Cartographier les chemins du mécénat n'offre donc qu'un accès partiel, et surtout bien trop univoque, aux interférences entre ordres sociaux et pratiques mathématiques. La multiplicité des moyens de remplir une obligation — une prière, un théorème, l'annonce d'un livre, le prêt d'un manuscrit, la participation à une observation —, celle des marges de manœuvres dont disposent selon leur condition les différents acteurs, et, à l'inverse, des marques de la distinction, excluent à tout le moins une représentation simple où s'échangeraient commodément compétences scientifiques et compétences sociales. La variété des mécènes accessibles et de leurs positions, dans le réseau et dans la société contemporaine, réduit leur emprise hors des lieux exacts où ils sont intervenus ; seul, ou presque, le pouvoir royal semble avoir la latitude de créer de

l'uniformité, au moins vu du dehors des regroupements qu'il favorise — témoin la commission des longitudes, témoin bien sûr plus tard l'Académie des sciences.

Vu du dedans, il s'agit finalement moins de création de lieux d'égaux que de l'aménagement de marges de liberté. Par la civilité, bien sûr. Mais aussi par la démultiplication des liens activés : c'est souvent pour ou par un tiers, voire deux, que les qualités sont revendiquées, et, comme nous l'avons dit, la pratique d'un mécénat diffus, éparpillé, provisoire, procède du même phénomène. Civilité et mécénat sont en fait tous deux producteurs de contraintes come de possibilités nouvelles pour le travail scientifique — et tous deux, comme le montre l'exemple de Roberval, doivent (et peuvent) parfois être mis à distance. La religion elle-même semble contribuer ici à contourner l'usage de la distinction, ou à en considérer le fonctionnement avec détachement, comme un outil parmi d'autres et non comme une nature.

« Pour estre heureux dans le monde, je ne pense pas qu'il soit necessaire d'estre, ni Gentilhomme, ny sçavant, & ceux qui esperent de ce coste-là une felicité parfaite, qui n'est autre chose que le contentement & douceur de ceste vie, je les compare à un homme qui prie son amy à disner, & promettoit de luy faire bonne chere, ne luy baille que du dessert. La cognoissance assaisonne beaucoup les plaisirs de nostre vie : mais il faut d'autres mets plus solides pour les nourrir<sup>116</sup>»

Catherine Goldstein

« Histoire des sciences mathématiques »

CNRS-Institut de mathématiques de Jussieu

---

<sup>116</sup>*Algèbre de Viète, op. cit.*, préface, n.p.